

A.F.A.F.E. DE ALTECKENDORF

Bulletin à retourner avant le , en Mairie de ALTECKENDORF

N° B.I. : 78

N° de Compte : 10

— DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

[illegible]

FEUILLET N° 1

A REPORTER :	5 60 78
--------------	---------

29308

TRES IMPORTANT :

- **Col. 8** : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- **Col. 9** : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL
SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à

le

SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIÈRE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

(suite)

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usfruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		REPORT	5	60	78					29308							
COMMUNE DE ALTECKENDORF																	
11	90	SCHILDBERG	0	25	63	0	25	04	P 6	1502							
						0	00	31	P 7	16							
						0	00	28	P10	3							
12	2	IM TAL	0	13	79	0	05	60	T 6	392							
						0	08	19	T10	164							
12	146	SCHWEINBACH VEBER S TAL	0	22	29	0	22	29	T 5	1783							
12	147	SCHWEINBACH VEBER S TAL	0	10	40	0	10	40	T 5	832							
12	211	LENZENBERG	0	04	21	0	04	21	T 6	295							
12	212	LENZENBERG	0	01	26	0	01	26	T 7	76							
15	2	UNTERWEGEN	0	11	25	0	00	97	T12	1							
						0	05	33	P 4	426							
						0	04	95	P 9	99							
15	102	UNTERWEGEN	0	00	31	0	00	31	T12	0							
15	106	MICHELMATT	0	01	23	0	01	23	T12	1							
15	109	MICHELMATT	0	01	06	0	01	06	T12	1							
15	112	MICHELMATT	0	02	53	0	02	53	T12	3							
16	1	UNTERWEGEN	0	26	40	0	00	73	T11	7							
						0	25	67	P 4	2054							

FEUILLET N° 2

A REPORTER : 6 81 14

36963

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

(suite)

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieduit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... (voir notice en première page)
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		REPORT	6	81	14					36963							
COMMUNE DE ALTECKENDORF																	
18	48	RIEDHALDEN	1	08	84	0	67	52	T 3	6414							
						0	41	32	T 4	3719							
19	10	SAAL	0	35	12	0	25	39	T 2	2488							
						0	09	73	T12	10							
19	11	SAAL	0	12	52	0	08	76	T 2	858							
						0	03	76	T12	4							
19	94	SAAL	0	30	00	0	30	00	T12	30							
21	34	BINSENPLATZ	0	76	99	0	75	97	T 1	7597							
						0	00	15	T 3	14							
						0	00	49	T 4	44							
						0	00	07	T 5	6							
						0	00	31	T11	3							
21	49	KRAUTFELD	0	07	55	0	07	14	P 3	643							
						0	00	41	P 9	8							
21	50	KRAUTFELD	0	04	64	0	04	51	P 3	406							
						0	00	13	P 9	3							
21	63	KLEINFELD	0	58	02	0	57	71	T 3	5482							
						0	00	31	T 4	28							
22	20	DUERRE GAERTEN	0	22	51	0	22	51	T 2	2206							

FEUILLET N° 3

A REPORTER : 10 37 33

66926

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIÈRE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

N° B.I. : 78

N° de Compte : 10

(suite)

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		REPORT	10	37	33					66926							
COMMUNE DE ALTECKENDORF																	
22	87	CHEMIN D 'EXPLOITATION	0	00	75	0	00	05	T 2	5							
						0	00	69	T 3	66							
						0	00	01	T11	0							
22	134	DUERRE GAERTEN	0	01	68	0	00	09	T 2	9							
						0	01	27	T 3	121							
						0	00	32	T11	3							
23	4	SAARMATT	0	27	02	0	26	13	T 3	2482							
						0	00	20	T 4	18							
						0	00	69	T10	14							
23	82p01	CHEMIN D 'EXPLOITATION	0	03	32	0	03	32	T 3	315							
23	168	SPITZ	0	00	03	0	00	03	T12	0							
24	17	BUESWEILER WEG	0	26	54	0	26	54	P 5	1858							
24	63	ETTENDORFER GASS	0	83	58	0	32	63	T 3	3100							
						0	50	95	T 4	4586							
24	174	KLAEMMEL	0	01	74	0	01	74	T 2	171							
25	43	VOCKEN	0	45	29	0	16	74	T 3	1590							
						0	02	50	T 4	225							
						0	26	05	T10	521							
25	110	WESTERBRUCH	0	22	69	0	22	69	T 4	2042							

FEUILLET N° 4 ET DERNIER

TOTAUX : 12 49 97

84052

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 42 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à

le

SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

— DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

[illegible]

Logiciel INTEGRUM

FEUILLET N° 1 ET DERNIER

TOTAUX : 0 22 63

2037

TRES IMPORTANT :

- **Col. 8** : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- **Col. 9** : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE,
SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à _____ le _____ *SIGNATURE :*

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIÈRE PAGE.

A.F.A.F.E. DE ALTECKENDORF

Bulletin à retourner avant le , en Mairie de ALTECKENDORF

N° B.I. : 225

N° de Compte : 40

— DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

[illegible]

Logiciel INTEGRM

FEUILLET N° 1 ET DERNIER

TOTAUX : 0 26 11

2322

TRES IMPORTANT :

- **Col. 8** : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- **Col. 9** : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE,
SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à

le

SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIÈRE PAGE.

A.F.A.F.E. DE ALTECKENDORF

Bulletin à retourner avant le , en Mairie de ALTECKENDORF

N° B.I. : 40

N° de Compte : 50

— DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

[illegible]

Logiciel INTEGRM

FEUILLET N° 1 ET DERNIER

TOTAUX : 0 28 71

2450

TRES IMPORTANT :

- **Col. 8** : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- **Col. 9** : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 2 PARCELLES,
SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à

le

SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIÈRE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES
 Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12		
		COMMUNE DE ALTECKENDORF															
07	165	CHEMIN D'EXPLOITATION	0 04 64	0 04 63	P 6	278											
				0 00 01	P10	0											
08	45p01	CHEMIN D'EXPLOITATION	0 14 44	0 04 53	T 4	408											
				0 09 85	T 5	788											
				0 00 06	T12	0											
09	244	CHEMIN D'EXPLOITATION	0 03 27	0 03 27	T 6	229											
09	245	CHEMIN D'EXPLOITATION	0 04 28	0 00 14	T 7	8											
				0 04 02	T 8	201											
				0 00 12	P 7	6											
09	246p01	CHEMIN D'EXPLOITATION	0 03 93	0 00 12	T 8	6											
				0 03 63	T 9	145											
				0 00 18	P 5	13											
10	182	CHEMIN D'EXPLOITATION	0 11 38	0 00 10	T 5	8											
				0 11 28	T 7	677											
10	183	CHEMIN D'EXPLOITATION	0 11 21	0 11 15	T 7	669											
				0 00 06	T11	1											
10	184	CHEMIN D'EXPLOITATION	0 05 57	0 05 57	T 7	334											
10	185	CHEMIN D'EXPLOITATION	0 01 75	0 01 75	T 5	140											
10	186	SENTIER D'EXPLOITATION	0 01 59	0 01 59	T 6	111											
12	213	CHEMIN D'EXPLOITATION	0 13 07	0 02 61	T 4	235											
				0 00 13	T 5	10											
				0 10 13	T 6	709											
				0 00 20	T11	2											

FEUILLET N° 1A REPORTER : 0 75 134978

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL
 SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

(suite)

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		REPORT	0	75	13					4978							
COMMUNE DE ALTECKENDORF																	
13	153	CHEMIN D'EXPLOITATION	0	07	14	0	07	14	T 5	571							
13	154	CHEMIN D'EXPLOITATION	0	23	91	0	00	07	T 3	7							
						0	00	07	T 4	6							
						0	18	68	T 5	1494							
						0	04	53	T 6	317							
						0	00	56	T11	6							
13	155	CHEMIN D'EXPLOITATION	0	05	90	0	05	90	T 5	472							
13	156	CHEMIN D'EXPLOITATION	0	13	39	0	01	85	T 3	176							
						0	00	01	T 5	1							
						0	11	53	T 6	807							
13	157	CHEMIN D'EXPLOITATION	0	05	31	0	00	11	T 5	9							
						0	05	19	T 6	363							
						0	00	01	T11	0							
13	159	CHEMIN D'EXPLOITATION	0	05	34	0	05	34	T 4	481							
14	330	CHEMIN D'EXPLOITATION	0	12	07	0	04	20	T 6	294							
						0	00	12	T 8	6							
						0	03	27	T10	65							
						0	04	48	T11	45							
14	331	CHEMIN D'EXPLOITATION	0	06	64	0	06	64	T10	133							
14	332	CHEMIN D'EXPLOITATION	0	14	12	0	09	25	T 6	648							
						0	04	87	T10	97							

FEUILLET N° 2

A REPORTER : 1 68 95

10976

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

(suite)

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>	
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		éventuellement : année de fin de bail
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		REPORT	1	68	95					10976							
COMMUNE DE ALTECKENDORF																	
14	333p01	CHEMIN D'EXPLOITATION	0	02	78	0	02	78	T 6	195							
15	103	CHEMIN D'EXPLOITATION	0	09	51	0	08	54	T 7	512							
						0	00	97	T11	10							
16	150	CHEMIN D'EXPLOITATION	0	07	42	0	05	65	T 4	509							
						0	01	77	T 5	142							
16	151	CHEMIN D'EXPLOITATION	0	02	81	0	02	81	T 4	253							
16	152	CHEMIN D'EXPLOITATION	0	09	51	0	00	02	T 6	1							
						0	09	24	P 5	647							
						0	00	25	P10	3							
16	153	CHEMIN D'EXPLOITATION	0	18	53	0	18	53	T 6	1297							
16	154	CHEMIN D'EXPLOITATION	0	19	53	0	19	29	T 6	1350							
						0	00	24	T11	2							
18	62	CHEMIN D'EXPLOITATION	0	32	97	0	28	45	T 4	2561							
						0	00	86	T 5	69							
						0	03	58	T10	72							
						0	00	08	T12	0							
18	63	CHEMIN D'EXPLOITATION	0	23	84	0	00	34	T 3	32							
						0	23	50	T 4	2115							
18	64	CHEMIN D'EXPLOITATION	0	09	86	0	09	86	T 4	887							

FEUILLET N° 3

A REPORTER : 3 05 71

21633

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

(suite)

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		REPORT	3	05	71					21633							
COMMUNE DE ALTECKENDORF																	
18	65	CHEMIN D'EXPLOITATION	0	13	30	0	00	42	T 2	41							
						0	04	00	T 3	380							
						0	08	88	T 5	710							
18	66	CHEMIN D'EXPLOITATION	0	20	65	0	04	32	T 3	410							
						0	13	06	T 4	1175							
						0	03	27	T 5	262							
18	67	CHEMIN D'EXPLOITATION	0	05	60	0	00	02	T 2	2							
						0	01	06	T 3	101							
						0	04	46	T 4	401							
						0	00	06	T11	1							
19	69	CHEMIN D'EXPLOITATION	0	09	85	0	00	08	T 3	8							
						0	09	77	T 4	879							
19	70	CHEMIN D'EXPLOITATION	0	07	36	0	07	36	T 4	662							
19	71	CHEMIN D'EXPLOITATION	0	12	06	0	02	63	T 3	250							
						0	05	68	T 4	511							
						0	03	75	T 5	300							
19	74	CHEMIN D'EXPLOITATION	0	10	40	0	08	90	T 5	712							
						0	01	45	T 6	102							
						0	00	05	T11	1							
19	75	CHEMIN D'EXPLOITATION	0	06	45	0	06	45	T 5	516							

FEUILLET N° 4

A REPORTER : 3 91 38

29057

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

(suite)

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		REPORT	3	91	38					29057							
COMMUNE DE ALTECKENDORF																	
19	76	CHEMIN D'EXPLOITATION	0	13	39	0	00	27	T 2	26							
						0	11	98	T 4	1078							
						0	01	14	T11	11							
20	167	CHEMIN D'EXPLOITATION	0	09	47	0	01	03	T 2	101							
						0	07	89	T 4	710							
						0	00	55	T11	6							
20	230	CHEMIN D'EXPLOITATION	0	12	72	0	12	72	T 4	1145							
21	80	CHEMIN D'EXPLOITATION	0	14	00	0	00	40	T 2	39							
						0	03	15	T 3	299							
						0	10	45	T 4	941							
21	81	CHEMIN D'EXPLOITATION	0	10	39	0	01	24	T 2	122							
						0	00	09	T 3	9							
						0	09	06	T 4	815							
21	82	CHEMIN D'EXPLOITATION	0	06	72	0	00	09	T 2	9							
						0	06	63	T 4	597							
21	83	CHEMIN D'EXPLOITATION	0	07	86	0	04	66	T 4	419							
						0	03	20	T 5	256							
21	84	CHEMIN D'EXPLOITATION	0	18	41	0	00	54	T 1	54							
						0	02	99	T 2	293							
						0	14	83	T 3	1409							
						0	00	05	T 5	4							

FEUILLET N° 5

A REPORTER : 4 84 34

37400

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

(suite)

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		REPORT	4	84	34					37400							
COMMUNE DE ALTECKENDORF																	
22	80	CHEMIN D'EXPLOITATION	0	06	04	0	03	62	T 4	326							
						0	02	42	T11	24							
22	81	CHEMIN D'EXPLOITATION	0	07	62	0	00	01	T 3	1							
						0	05	45	T 4	491							
						0	02	16	T 5	173							
22	82	CHEMIN D'EXPLOITATION	0	01	34	0	00	02	T 2	2							
						0	00	04	T 3	4							
						0	00	63	T 4	57							
						0	00	65	T 5	52							
22	83	CHEMIN D'EXPLOITATION	0	03	36	0	00	74	T 3	70							
						0	02	11	T 4	190							
						0	00	48	T 5	38							
						0	00	03	T12	0							
22	84	CHEMIN D'EXPLOITATION	0	00	66	0	00	01	T 3	1							
						0	00	04	T 4	4							
						0	00	46	T 5	37							
						0	00	15	T 6	11							
22	85	CHEMIN D'EXPLOITATION	0	00	58	0	00	02	T 4	2							
						0	00	02	T 5	2							
						0	00	54	T 6	38							
22	86	CHEMIN D'EXPLOITATION	0	01	57	0	00	36	T 3	34							
						0	01	20	T 4	108							
						0	00	01	T11	0							

FEUILLET N° 6

A REPORTER : 5 05 51

39065

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

(suite)

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		REPORT	5	05	51					39065							
COMMUNE DE ALTECKENDORF																	
22	89	CHEMIN D'EXPLOITATION	0	05	39	0	01	09	T 2	107							
						0	04	30	T 3	409							
22	107p01	CHEMIN D'EXPLOITATION	0	11	71	0	00	36	T 2	35							
						0	09	65	T 3	917							
						0	01	70	T11	17							
23	81	CHEMIN D'EXPLOITATION	0	01	15	0	00	01	T 2	1							
						0	00	20	T 4	18							
						0	00	67	T 5	54							
						0	00	14	T 6	10							
						0	00	13	T 7	8							
23	84	CHEMIN D'EXPLOITATION	0	05	36	0	00	29	T 2	28							
						0	05	07	T 3	482							
23	85	CHEMIN D'EXPLOITATION	0	24	34	0	00	12	T 2	12							
						0	02	36	T 3	224							
						0	21	86	T 4	1967							
23	86	CHEMIN D'EXPLOITATION	0	03	90	0	01	83	T 3	174							
						0	01	20	T 4	108							
						0	00	85	T10	17							
						0	00	02	T11	0							
23	96	CHEMIN D'EXPLOITATION	0	00	08	0	00	08	T11	1							

FEUILLET N° 7

A REPORTER : 5 57 44

43654

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

(suite)

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		REPORT	5	57	44					43654							
COMMUNE DE ALTECKENDORF																	
23	128	CHEMIN D'EXPLOITATION	0	09	14	0	02	88	T 3	274							
						0	06	10	T 5	488							
						0	00	07	T11	1							
						0	00	09	T12	0							
23	131	CHEMIN D'EXPLOITATION	0	02	76	0	01	14	T 3	108							
						0	01	62	T11	16							
23	134	ROET	0	00	72	0	00	72	T 3	68							
23	136	ROET	0	01	72	0	01	72	T 3	163							
23	138	ROET	0	00	75	0	00	75	T 3	71							
23	140	ROET	0	01	29	0	01	29	T 3	123							
23	142	ROET	0	00	03	0	00	03	T 3	3							
23	143	ROET	0	00	01	0	00	01	T 3	1							
23	145	ROET	0	00	08	0	00	08	T 3	8							
23	147	ROET	0	00	17	0	00	04	T 3	4							
						0	00	13	T11	1							
23	162	CHEMIN D'EXPLOITATION	0	11	20	0	00	63	T 3	60							
						0	04	50	T 4	405							
						0	00	41	T 5	33							
						0	05	66	T 6	396							

FEUILLET N° 8

A REPORTER : 5 85 31

45877

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

(suite)

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		REPORT	5	85	31					45877							
COMMUNE DE ALTECKENDORF																	
24	102	CHEMIN D'EXPLOITATION	0	08	21	0	08	21	P 6	493							
24	103	CHEMIN D'EXPLOITATION	0	09	03	0	01	25	T 3	119							
						0	07	78	T 6	545							
24	104	CHEMIN D'EXPLOITATION	0	10	08	0	00	45	T 3	43							
						0	03	99	T 4	359							
						0	05	64	T 5	451							
24	106	CHEMIN D'EXPLOITATION	0	07	31	0	01	03	T 2	101							
						0	06	28	T 3	597							
24	158p01	CHEMIN D'EXPLOITATION	0	13	83	0	01	58	T 3	150							
						0	10	64	T 4	958							
						0	01	61	T12	2							
25	62p01	CHEMIN D'EXPLOITATION	0	12	11	0	06	56	T 3	623							
						0	05	42	T 4	488							
						0	00	13	T11	1							
25	64	CHEMIN D'EXPLOITATION	0	13	49	0	01	02	T 3	97							
						0	00	50	T 4	45							
						0	08	48	T 5	678							
						0	03	49	T12	3							
25	68p01	FOSSE SYNDICAL	0	24	27	0	03	78	T 3	359							
						0	00	68	T 4	61							
						0	19	81	T11	198							

FEUILLET N° 9

A REPORTER : 6 83 64

52248

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIÈRE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

(suite)

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		REPORT	6	83	64					52248							
COMMUNE DE SCHWINDRATZHEIM																	
48	170	CHEMIN D'EXPLOITATION	0	17	37	0	00	03	T 3	3							
						0	07	95	T 4	716							
						0	09	39	T 5	751							
48	171	CHEMIN D'EXPLOITATION	0	14	21	0	00	08	T 3	8							
						0	08	82	T 5	706							
						0	04	44	T 6	311							
						0	00	86	T 7	52							
						0	00	01	T11	0							
48	172	CHEMIN D'EXPLOITATION	0	21	45	0	18	18	T 5	1454							
						0	03	27	T 6	229							
48	174	CHEMIN D'EXPLOITATION	0	15	36	0	00	07	T 3	7							
						0	15	29	T 5	1223							
48	175	CHEMIN D'EXPLOITATION	0	08	28	0	00	39	T 3	37							
						0	01	13	T 4	102							
						0	06	04	T 5	483							
						0	00	72	T11	7							
48	176	CHEMIN D'EXPLOITATION	0	36	80	0	00	34	T 2	33							
						0	00	36	T 3	34							
						0	26	16	T 4	2354							
						0	09	94	T 5	795							
48	177	CHEMIN D'EXPLOITATION	0	12	13	0	00	73	T 3	69							
						0	07	27	T 4	654							
						0	03	94	T 5	315							
						0	00	19	T11	2							

FEUILLET N° 10

A REPORTER : 8 09 24

62593

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIÈRE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES
 (suite)

Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		REPORT	8	09	24					62593							
48	197p01	COMMUNE DE SCHWINDRATZHEIM CHEMIN D 'EXPLOITATION	0	20	93	0	01	85	T 3	176							
						0	18	76	T 4	1688							
						0	00	32	T 5	26							
48	201	FOSSE D 'EXPLOITATION	0	10	25	0	09	15	T 4	824							
						0	01	10	T 6	77							

FEUILLET N° 11 ET DERNIER	TOTAUX : 8 40 42	65384
---------------------------	------------------	-------

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
 F (pour désigner les biens propres de la femme),
 C (pour désigner les biens de la communauté),
 I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 88 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGRUM

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES
Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		COMMUNE DE BOSSENDORF															
19	151p01	CHEMIN D'EXPLOITATION	0	03	67	0	00	08	T 3	8							
						0	02	01	T 4	181							
						0	01	58	T11	16							
19	153p01	CHEMIN D'EXPLOITATION	0	07	14	0	01	33	T 3	126							
						0	02	96	T 4	266							
						0	02	85	T 5	228							
19	159p01	CHEMIN D'EXPLOITATION	0	07	44	0	00	08	T 3	8							
						0	03	72	T 4	335							
						0	03	64	T 5	291							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 18 25	1459
--------------------------	------------------	------

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 3 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

- TRES IMPORTANT :
- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
 - Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIÈRE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES
 Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12		
		COMMUNE DE ALTECKENDORF															
25	90	CHEMIN D'EXPLOITATION	0 54 64	0 00 20	T 4	18											
				0 00 44	T10	9											
				0 14 22	T11	142											
				0 39 78	T12	40											
		COMMUNE DE MINVERSHEIM															
23	281	CHEMIN D'EXPLOITATION	0 03 17	0 00 59	T 4	53											
				0 02 58	T 5	206											
23	282	CHEMIN D'EXPLOITATION	0 10 56	0 09 21	T 4	829											
				0 01 35	T 5	108											
24	266p01	CHEMIN D'EXPLOITATION	0 02 94	0 02 94	T11	29											
24	312p01	FOSSE SYNDICAL	0 03 07	0 03 07	T11	31											
24	450	CHEMIN D'EXPLOITATION	0 12 88	0 06 46	T 4	581											
				0 06 42	T 5	514											
24	452	CHEMIN D'EXPLOITATION	0 14 00	0 01 12	T 4	101											
				0 07 14	T 5	571											
				0 03 51	T10	70											
				0 02 23	T11	22											

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 1 01 26	3324
--------------------------	------------------	------

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 7 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

A.F.A.F.E. DE ALTECKENDORF

Bulletin à retourner avant le , en Mairie de ALTECKENDORF

N° B.I. : 147

N° de Compte : 120

— DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

[illegible]

Logiciel INTEGRM

FEUILLET N° 1 ET DERNIER

TOTAUX : 0 08 70

392

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 11 PARCELLES,
SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

Fait à

le

SIGNATURE :

- **Col. 8** : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- **Col. 9** : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIÈRE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

N° B.I. :N° de Compte : 150

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieu-dit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE ALTECKENDORF																	
08	57	CD 25	0	02	09	0	00	67	T 4 T11	60 14							
08	59	CD 25	0	02	12	0	01	24	T 4 T11	112 9							
08	61	CD 25	0	00	50	0	00	16	T11 P 5	2 24							
08	63	CD 25	0	00	26	0	00	12	T11 P 5	1 10							
08	65	CD 25	0	01	31	0	00	76	T11 P 5	8 39							
08	67	CD 25	0	02	69	0	01	78	T11 P 5	18 64							
08	69	CD 25	0	00	46	0	00	42	T11 P 5	4 3							
08	85	CD 25	0	00	21	0	00	21	T12	0							
08	86	CD 25	0	00	10	0	00	10	T12	0							
08	90	CD 25	0	00	05	0	00	05	T12	0							
08	91	CD 25	0	00	44	0	00	44	T12	0							
23	97	CD 69	0	00	62	0	00	62	T10	12							
23	99	CD 69	0	00	21	0	00	21	T10	4							

FEUILLET N° 1

A REPORTER :0 11 06

384

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL
SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait àleSIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIÈRE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

N° B.I. :N° de Compte : 150

(suite)

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		REPORT	0	11	06					384							
COMMUNE DE ALTECKENDORF																	
23	101	CD 69	0	04	55	0	04	55	T10	91							
23	103	CD 69	0	01	30	0	00	07 0 01 23	T 3 T10	7 25							
23	105	CD 69	0	06	00	0	00	33 0 05 67	T 3 T11	31 57							
23	109	LIXHAUSER FELD	0	00	52	0	00	52	T10	10							
23	111	LIXHAUSER FELD	0	00	60	0	00	60	T10	12							
23	113	SCHULZENACKER	0	01	97	0	01	07 0 00 90	T 3 T11	102 9							
23	115	SCHULZENACKER	0	00	46	0	00	14 0 00 32	T 3 T11	13 3							
23	117	SCHULZENACKER	0	00	26	0	00	05 0 00 21	T 3 T11	5 2							
23	119	SCHULZENACKER	0	00	35	0	00	17 0 00 18	T 3 T11	16 2							
23	121	SCHULZENACKER	0	00	29	0	00	08 0 00 21	T 3 T11	8 2							
23	123	SCHULZENACKER	0	00	37	0	00	14 0 00 23	T 3 T11	13 2							

FEUILLET N° 2

A REPORTER :0 27 73

794

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait àleSIGNATURE :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIÈRE PAGE.

(suite)

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... (voir notice en première page)
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		REPORT	0	27	73					794							
COMMUNE DE ALTECKENDORF																	
23	125	SCHULZENACKER	0	00	58	0	00	29	T 3 T11	28 3							
23	127	SCHULZENACKER	0	03	43	0	02	41	T 3 T11	229 10							
23	129	CHEMIN D'EXPLOITATION	0	00	18	0	00	04	T 3 T11 T12	4 1 0							
23	130	CHEMIN D'EXPLOITATION	0	05	46	0	01	71	T 3 T11	162 38							
23	132	CHEMIN D'EXPLOITATION	0	00	35	0	00	35	T11	4							
23	153	WESTERMATT	0	04	16	0	04	16	T11	42							
23	155	WESTERMATT	0	09	04	0	00	68	T 3 T11	65 84							
23	157	WESTERMATT	0	04	16	0	01	33	T 3 T11	126 28							
23	159	WESTERMATT	0	00	93	0	00	31	T 3 T11	29 6							
23	161	WESTERMATT	0	00	86	0	00	14	T 3 T11	13 7							
23	163	CHEMIN D'EXPLOITATION	0	00	27	0	00	27	T 4	24							

FEUILLET N° 3 A REPORTER : 0 57 15 1697

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIÈRE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

N° B.I. :N° de Compte : 150

(suite)

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		REPORT	0	57	15					1697							
COMMUNE DE ALTECKENDORF																	
23	165	SPITZ	0	01	16	0	00	35	T 3	33							
						0	00	81	T11	8							
23	167	SPITZ	0	03	15	0	01	15	T 3	109							
						0	02	00	T11	20							
24	111	CD 25	0	00	65	0	00	45	T 3	43							
						0	00	20	T11	2							
24	113	CD 25	0	00	40	0	00	23	T 3	22							
						0	00	17	T11	2							
24	115	CD 25	0	03	28	0	01	55	T 3	147							
						0	01	73	T11	17							
24	117	CD 25	0	00	68	0	00	39	T 3	37							
						0	00	29	T11	3							
24	120	BUESWEILER WEG	0	01	52	0	00	94	T 4	85							
						0	00	58	T11	6							
24	123	CD 25	0	00	44	0	00	16	T 4	14							
						0	00	28	T11	3							
24	125	CD 25	0	00	88	0	00	09	T 4	8							
						0	00	79	T11	8							
24	127	CD 25	0	00	13	0	00	13	T11	1							
24	129	CD 25	0	00	30	0	00	30	T11	3							

FEUILLET N° 4

A REPORTER :0 69 74

2268

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL
SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à

le

SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

N° B.I. :N° de Compte : 150

(suite)

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		REPORT	0	69	74					2268							
COMMUNE DE ALTECKENDORF																	
24	131	CD 25	0	00	21	0	00	21	T11	2							
24	133	CD 25	0	00	13	0	00	13	T11	1							
24	135	CD 25	0	00	18	0	00	18	T11	2							
24	137	CD 25	0	00	23	0	00	23	T11	2							
24	139	CD 25	0	00	21	0	00	21	T11	2							
24	159	CD 25	0	00	28	0	00	06	T 3	6							
						0	00	06	T 4	5							
						0	00	13	T 5	10							
						0	00	03	T11	0							
25	65	CHEMIN D'EXPLOITATION	0	04	17	0	00	63	T 4	57							
						0	00	22	T 6	15							
						0	03	32	T11	33							
25	76	NIEDERMATT	0	00	07	0	00	07	T 3	7							
25	78	NIEDERMATT	0	00	16	0	00	16	T 3	15							
25	81	CD 69	0	02	46	0	00	01	T 4	1							
						0	01	07	T 5	86							
						0	01	35	T 6	95							
						0	00	03	T11	0							
25	83	CD 69	0	01	95	0	00	99	T 3	94							
						0	00	96	T 4	86							

FEUILLET N° 5

A REPORTER :0 79 79

2787

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL
SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à

le

SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

N° B.I. :N° de Compte : 150

(suite)

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		REPORT	0	79	79					2787							
COMMUNE DE ALTECKENDORF																	
25	85	CD 69	0	01	03	0	00	56	T 3	53							
						0	00	47	T 4	42							
25	87	CD 69	0	00	42	0	00	21	T 3	20							
						0	00	19	T 4	17							
						0	00	02	T11	0							
25	89	CD 69	0	06	53	0	00	44	T 3	42							
						0	01	20	T 4	108							
						0	03	58	T11	36							
						0	01	31	P 3	118							
25	91	CD 69	0	00	69	0	00	69	T12	1							
25	93	CD 69	0	06	29	0	05	93	T12	6							
						0	00	36	P 3	32							
25	95	CD 69	0	03	08	0	02	12	T12	2							
						0	00	96	P 3	86							
25	97	CD 69	0	01	26	0	00	63	T12	1							
						0	00	63	P 3	57							
25	99	CD 69	0	00	42	0	00	26	T12	0							
						0	00	16	P 3	14							
25	101	CD 69	0	00	17	0	00	17	T12	0							
25	103	CD 69	0	00	02	0	00	02	T12	0							

FEUILLET N° 6

A REPORTER :0 99 70

3422

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL
SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait àleSIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

N° B.I. :N° de Compte : 150

(suite)

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		REPORT	0	99	70					3422							
COMMUNE DE ALTECKENDORF																	
25	105	CD 69	0	00	19	0	00	19	P 3	17							
25	107	CD 69	0	00	25	0	00	25	P 3	23							
25	109	CD 69	0	00	34	0	00	17	T 4	15							
						0	00	17	T11	2							
25	111	CD 69	0	00	39	0	00	39	T11	4							
25	113	CD 69	0	00	19	0	00	19	T11	2							
25	115	CD 69	0	00	15	0	00	15	T11	2							
25	117	CD 69	0	00	50	0	00	50	T11	5							
25	119	CD 69	0	00	27	0	00	27	T11	3							
25	121	CD 69	0	01	16	0	01	16	T11	12							
25	123	CD 69	0	00	63	0	00	63	T11	6							
25	125	CD 69	0	00	08	0	00	08	T 4	7							
25	126	CD 69	0	00	24	0	00	24	T11	2							
25	128	CD 69	0	00	03	0	00	03	T12	0							
25	130	CD 69	0	02	26	0	00	09	T 4	8							
						0	02	17	T 5	174							

FEUILLET N° 7

A REPORTER :1 06 38

3704

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL
SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à

le

SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

N° B.I. :N° de Compte : 150

(suite)

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieu-dit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		REPORT	1	06	38					3704							
COMMUNE DE ALTECKENDORF																	
25	132	CD 69	0	01	91	0	01	91	T 3	181							
25	134	CD 69	0	00	89	0	00	89	T 3	85							
25	136	CD 69	0	00	34	0	00	34	T 3	32							
25	138	CD 69	0	00	31	0	00	31	T 3	29							
COMMUNE DE LIXHAUSEN																	
17	278	CHEMIN EXPLOITATION	0	04	88	0	04	88	T10	98							
COMMUNE DE MINVERSHEIM																	
24	263	CHEMIN D'EXPLOITATION	0	06	23	0	00	34 0 05 89	T 6 T11	24 59							
24	400	CHEMIN D'EXPLOITATION	0	00	71	0	00	71	T 5	57							
24	401	CD 69	0	01	05	0	00	34 0 00 56 0 00 15	T 5 T 6 T11	27 39 2							
24	403	CHEMIN D'EXPLOITATION	0	00	57	0	00	57	T 5	46							
24	404	CD 69	0	00	89	0	00	18 0 00 52 0 00 19	T 5 T 6 T11	14 36 2							
24	406	CHEMIN D'EXPLOITATION	0	00	73	0	00	73	T 4	66							

FEUILLET N° 8

A REPORTER :1 24 89

4501

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL
SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à

le

SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIÈRE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

N° B.I. :N° de Compte : 150

(suite)

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		REPORT	1	24	89					4501							
COMMUNE DE MINVERSHEIM																	
24	407	CD 69	0	01	19	0	00	10	T 4	9							
						0	00	76	T 5	61							
						0	00	33	T11	3							
24	409	CHEMIN D'EXPLOITATION	0	00	10	0	00	10	T 4	9							
24	410	CD 69	0	00	16	0	00	11	T 5	9							
						0	00	05	T11	1							
24	412	CHEMIN D'EXPLOITATION	0	00	16	0	00	16	T 4	14							
24	413	CD 69	0	00	26	0	00	18	T 5	14							
						0	00	08	T11	1							
24	415	CHEMIN D'EXPLOITATION	0	00	32	0	00	32	T 4	29							
24	416	CD 69	0	00	52	0	00	34	T 5	27							
						0	00	18	T11	2							
24	418	CHEMIN D'EXPLOITATION	0	00	68	0	00	68	T 4	61							
24	419	CD 69	0	01	08	0	00	73	T 5	58							
						0	00	35	T11	4							
24	421	CHEMIN D'EXPLOITATION	0	00	14	0	00	14	T 4	13							
24	422	CD 69	0	00	21	0	00	14	T 5	11							
						0	00	07	T11	1							
24	424	CHEMIN D'EXPLOITATION	0	00	76	0	00	76	T 4	68							

FEUILLET N° 9

A REPORTER :1 30 47

4896

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à

le

SIGNATURE :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

N° B.I. :N° de Compte : 150

(suite)

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		REPORT	1	30	47					4896							
COMMUNE DE MINVERSHEIM																	
24	425	CD 69	0	00	97	0	00	70	T 5	56							
						0	00	27	T11	3							
24	427	CHEMIN D'EXPLOITATION	0	00	07	0	00	07	T 4	6							
24	428	CD 69	0	04	42	0	04	42	T11	44							
24	429	CHEMIN D'EXPLOITATION	0	00	08	0	00	08	T 4	7							
24	451	CD 69	0	00	31	0	00	31	T11	3							
24	453	CD 69	0	00	30	0	00	30	T11	3							

FEUILLET N° 10 ET DERNIER	TOTAUX : 1 36 62	5018
---------------------------	------------------	------

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 110 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

N° B.I. :N° de Compte : 180

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		COMMUNE DE SCHWINDRATZHEIM															
48	204	ERZGRUBE	0	02	08	0	02	08	T11	21							
48	206	ERZGRUBE	0	00	43	0	00	43	T11	4							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX :00251	25
--------------------------	---------------	----

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 2 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait àleSIGNATURE :

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		COMMUNE DE SCHWINDRATZHEIM															
48	161	EVELSBOESCH	3	23	82	3	23	82	T 3	30763							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 3 23 82	30763
--------------------------	------------------	-------

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES
 Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12		
		COMMUNE DE ALTECKENDORF															
11	222	DAUMATT	0 20 42	0 14 56	T 5	1165											
				0 00 02	T11	0											
				0 05 26	P 4	421											
				0 00 58	P 9	12											
12	66	TAL	0 22 67	0 21 34	T 5	1707											
				0 01 02	T 6	71											
				0 00 11	T10	2											
				0 00 20	T11	2											
12	127	SCHWEINBACH VEBER S TAL	0 09 56	0 09 56	T 4	860											
16	44	MINVERSHEIMER MATT	0 84 97	0 84 07	T 3	7987											
				0 00 26	T10	5											
				0 00 64	T11	6											
18	35	STAETTAECKERN	0 71 42	0 52 65	T 3	5002											
				0 18 77	T 4	1689											
25	53	VOCKEN	0 24 55	0 22 76	T 4	2048											
				0 01 47	T 5	118											
				0 00 32	T10	6											

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 2 33 59	21101
--------------------------	------------------	-------

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 6 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES
 Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12		
	COMMUNE DE ALTECKENDORF																
13	12	SCHWEINBACH	0 23 98	0 05 74	T 4	517											
				0 00 42	T 5	34											
				0 16 71	T10	334											
				0 01 11	T11	11											

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX :	0 23 98	896
--------------------------	----------	---------	-----

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES
Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... (voir notice en première page)
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
08	29	BRUCHACKER	0	37	42	0	01	08	T11 P 4	11 2907							
08	58	ETTENDORFER FELD	0	28	90	0	28	90	T 4	2601							
12	119	SCHWEINBACH VEBER S TAL	0	13	96	0	13	09	T 4	1178							
						0	00	44	T 5	35							
						0	00	08	T10	2							
						0	00	35	T11	4							
12	138	SCHWEINBACH VEBER S TAL	0	97	70	0	66	96	T 4	6026							
						0	28	37	T 5	2270							
						0	02	12	T10	42							
						0	00	25	T11	3							
13	59	KRUEMMLING	1	11	05	1	10	59	T 3	10506							
						0	00	46	T11	5							
15	1	UNTERWEGEN	0	35	36	0	35	36	T 3	3359							
15	108	MICHELMATT	0	30	70	0	30	70	T 4	2763							
18	47	RIEDHALDEN	0	65	26	0	39	60	T 3	3762							
						0	25	66	T 4	2309							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER

TOTAUX : 4 20 35

37783

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 8 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12		
		COMMUNE DE ALTECKENDORF															
08	28	BRUCHACKER	0 49 40	0 40 72	T 4	3665											
				0 06 74	T 5	539											
				0 01 94	T11	19											
10	77	HALDEN	0 23 58	0 21 94	T 4	1975											
				0 01 64	T 6	115											
10	80	BALGERSMATT	0 74 23	0 44 72	T 5	3578											
				0 29 51	T 6	2066											
13	142	KUHALLMEND	0 13 96	0 13 96	T 4	1256											
14	296	KAEMMERLE	0 64 99	0 14 20	T 4	1278											
				0 49 94	T 5	3995											
				0 00 85	T11	9											
14	297	KAEMMERLE	0 19 98	0 19 06	T 5	1525											
				0 00 92	T11	9											
15	101	UNTERWEGEN	0 86 18	0 52 27	T 5	4182											
				0 33 91	T 6	2374											
16	13	SCHMALMATT	0 38 40	0 08 78	T 4	790											
				0 29 62	T 5	2370											
19	1	SAAL	0 64 67	0 64 67	T 2	6338											
21	4	BERGMATT	0 32 61	0 32 61	T 2	3196											
23	112	SCHULZENACKER	0 19 98	0 19 98	T 3	1898											

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 4 87 98	41177
--------------------------	------------------	-------

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 11 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

- TRES IMPORTANT :
- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
 - Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		COMMUNE DE ALTECKENDORF															
08	93	ETTENDORFER FELD	0	01	59	0	01	59	T12	2							
08	99	BRUCHACKER	0	00	14	0	00	14	T12	0							
08	102	BRUCHACKER	0	00	09	0	00	09	T12	0							
08	103	CHEMIN DE FER	0	03	51	0	03	51	T12	4							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 05 33	6
--------------------------	------------------	---

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 4 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

N° de Compte : 260

Anonyme

[illegible]

368

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 4 PARCELLES,
SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ. PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieu-dit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		COMMUNE DE ALTECKENDORF															
01	68	RUE DE LA GARE	1	31	31	1	31	31	T12	131							
01	69	RUE DE LA GARE	0	01	11	0	01	11	T12	1							
08	70	ETTENDORFER FELD	0	00	92	0	00	01 0 00 91	T11 P 5	0 64							
08	87	CHEMIN DE FER	1	92	70	1	92	70	T12	193							
08	96	BRUCHACKER	0	00	33	0	00	33	T12	0							
15	69	UNTERWEGEN	0	00	79	0	00	79	T12	1							
15	104	CHEMIN D'EXPLOITATION	0	00	05	0	00	05	T12	0							
15	107	MICHELMATT	0	00	51	0	00	51	T12	1							
15	110	MICHELMATT	0	00	78	0	00	78	T12	1							
15	113	MICHELMATT	0	01	44	0	01	44	T12	1							
15	114	CHEMIN RURAL	0	04	96	0	04	96	T12	5							
25	56	GRAEFMATT	0	00	54	0	00	54	T12	1							
25	61	NIEDERMATT	0	18	28	0	07 01 0 00 24 0 11 03	T 2 T 3 T12	687 23 11								
25	69	NIEDERMATT	0	04	06	0	04	06	T12	4							

FEUILLET N° 1

A REPORTER : 3 57 78

1124

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL
SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

(suite)

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		REPORT	3	57	78					1124							
COMMUNE DE ALTECKENDORF																	
25	127	NIEDERMATT	0	00	10	0	00	10	T12	0							

FEUILLET N° 2 ET DERNIER

TOTAUX : 3 57 881124

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 15 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

A.F.A.F.E. DE ALTECKENDORF

Bulletin à retourner avant le , en Mairie de ALTECKENDORF

N° B.I. : 229

N° de Compte : 290

— DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

[illegible]

Logiciel INTEGRUM

FEUILLET N° 1 ET DERNIER

TOTAUX : 0 54 19

4693

TRES IMPORTANT :

- **Col. 8** : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- **Col. 9** : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 2 PARCELLES,
SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à

le

SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIÈRE PAGE.

A.F.A.F.E. DE ALTECKENDORF

Bulletin à retourner avant le , en Mairie de ALTECKENDORF

N° B.I. : 64

N° de Compte : 300

— DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

[illegible]

LOGICIEL INTEGREM

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE,
SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à _____ le _____ *SIGNATURE :*

TRES IMPORTANT :

- **Col. 8** : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- **Col. 9** : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIÈRE PAGE.

A.F.A.F.E. DE ALTECKENDORF

Bulletin à retourner avant le , en Mairie de ALTECKENDORF

N° B.I. : 150

N° de Compte : 310

— DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

[illegible]

Logiciel INTEGRUM

FEUILLET N° 1 ET DERNIER

TOTAUX : 0 39 95

3424

TRES IMPORTANT :

- **Col. 8** : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- **Col. 9** : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE,
SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à

le

SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIÈRE PAGE.

Anonyme

FEUILLET N° 1 ET DERNIER

6887

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE,
SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

- Fait à _____ le _____ *SIGNATURE :*

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIÈRE PAGE.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE ALTECKENDORF																	
10	50	HALDEN	0	66	65	0	43	20	T 4	3888							
						0	23	45	T 5	1876							
12	25	IM TAL	0	10	35	0	10	35	T 6	725							
12	202	LENZENBERG	0	14	38	0	14	11	T 7	847							
						0	00	14	T 8	7							
						0	00	13	T11	1							
13	32	ZWIRLEN	0	44	52	0	44	52	T 3	4229							
16	35	SCHMALMATT	0	74	64	0	44	87	T 4	4038							
						0	29	77	T 5	2382							
24	25	MAUSBERG	0	26	65	0	10	68	T 5	854							
						0	15	97	T 6	1118							
24	68	WOLFSBRUNNEN	0	62	23	0	18	86	T 3	1792							
						0	43	37	T 4	3903							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 2 99 42	25660
--------------------------	------------------	-------

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 7 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES	N B.I. : 127	N de Compte : 330
Anonyme		

[illegible]

TOTAUX : 0 24 91

1744

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 2 PARCELLES,
SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à

le

SIGNATURE :

- **Col. 8 :** Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		COMMUNE DE ALTECKENDORF															
09	155	KRUETT	0	14	65	0	14	65	P 6	879							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 14 65	879
--------------------------	------------------	-----

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

N° de Compte : 370

Anonyme

[illegible]

407

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE,
SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ. PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIÈRE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES
Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... (voir notice en première page)
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
11	74	SCHILDBERG	0	06	83	0	04	26	P 6	256							
						0	01	42	P 7	71							
						0	01	15	P 9	23							
11	76	SCHILDBERG	0	03	19	0	00	86	P 6	52							
						0	02	19	P 7	110							
						0	00	14	P 9	3							
11	77	SCHILDBERG	0	03	11	0	03	11	P 6	187							
11	78	SCHILDBERG	0	14	65	0	14	65	P 6	879							
11	79	SCHILDBERG	0	06	43	0	02	56	P 6	154							
						0	02	63	P 7	132							
						0	01	24	P 9	25							
11	89	SCHILDBERG	0	11	27	0	03	00	P 6	180							
						0	03	61	P 7	181							
						0	04	66	P 9	93							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER

TOTAUX : 0 45 48

2346

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 6 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

A.F.A.F.E. DE ALTECKENDORF

Bulletin à retourner avant le , en Mairie de ALTECKENDORF

N° B.I. :

N° de Compte : 390

— DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

[illegible]

Logiciel INTEGRM

FEUILLET N° 1 ET DERNIER

TOTAUX : 0 00 20

19

TRES IMPORTANT :

- **Col. 8** : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- **Col. 9** : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE,
SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à

le

SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIÈRE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE ALTECKENDORF																	
13	46	STEPHANSWEG	0	50	19	0	50	19	T 5	4015							
14	298	KAEMMERLE	0	25	78	0	25	78	T 5	2062							
14	299	KAEMMERLE	0	22	26	0	22	26	T 5	1781							
14	300	KAEMMERLE	0	64	50	0	06	33	T 5	506							
						0	58	17	T 6	4072							
16	49	MINVERSHEIMER MATT	0	99	27	0	97	45	T 3	9258							
						0	00	91	T10	18							
						0	00	91	T11	9							
16	53	HAEFELSRAIN	0	17	59	0	17	59	T 3	1671							
18	21	SPITZ	1	70	13	1	68	93	T 3	16048							
						0	00	01	T 4	1							
						0	01	19	T11	12							
18	22	SPITZ	0	29	84	0	29	84	T 3	2835							
18	44	RIEDHALDEN	1	66	69	0	87	75	T 3	8336							
						0	75	05	T 4	6755							
						0	03	72	T 5	298							
						0	00	09	T10	2							
						0	00	08	T12	0							
18	45	RIEDHALDEN	0	77	93	0	45	32	T 3	4305							
						0	32	61	T 4	2935							

FEUILLET N° 1

A REPORTER : 7 24 18

64919

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL
SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIÈRE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

(suite)

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		REPORT	7	24	18					64919							
COMMUNE DE ALTECKENDORF																	
18	46	RIEDHALDEN	1	46	74	0	87	85	T 3	8346							
						0	58	89	T 4	5300							
25	135	WESTERMATT	0	11	41	0	11	22	T 3	1066							
						0	00	19	T 5	15							
25	137	WESTERMATT	0	83	41	0	48	91	T 3	4646							
						0	00	75	T 5	60							
						0	00	52	T12	1							
						0	33	23	P 2	3157							
COMMUNE DE MINVERSHEIM																	
23	228	BUEHNWEG	0	06	16	0	06	06	T 3	576							
						0	00	04	T10	1							
						0	00	06	T11	1							
COMMUNE DE SCHWINDRATZHEIM																	
48	26	ERZGRUBE	0	50	20	0	29	62	T 4	2666							
						0	16	82	T 5	1346							
						0	03	76	T 6	263							

FEUILLET N° 2 ET DERNIER

TOTAUX : 10 22 10

92363

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 15 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieu-dit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE ALTECKENDORF																	
09	149	KRUETT	0	32	55	0	04	32	T 7	259							
						0	28	23	T 8	1412							
16	54	HAEFELSRAIN	0	08	75	0	08	75	T 3	831							
24	39	LANGMATT	0	13	81	0	11	85	T 4	1067							
						0	01	39	T 5	111							
						0	00	57	T11	6							
COMMUNE DE SCHWINDRATZHEIM																	
48	27	ERZGRUBE	0	62	26	0	36	48	T 4	3283							
						0	20	98	T 5	1678							
						0	04	80	T 6	336							
											</						

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 1 17 37	8983
--------------------------	------------------	------

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 4 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme
 Anonyme
 Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE ALTECKENDORF																	
09	148	KRUETT	0	44	33	0	06	60	T 7	396							
						0	37	73	T 8	1887							
11	218	DAUMATT	0	33	94	0	24	69	P 4	1975							
						0	09	25	P 9	185							
22	55	KATZENLAUF	0	27	25	0	12	74	T 2	1249							
						0	14	51	T 3	1378							
23	6	SAARMATT	0	33	50	0	10	72	T 3	1018							
						0	22	78	T 4	2050							
23	7	SAARMATT	0	11	16	0	03	52	T 3	334							
						0	07	64	T 4	688							
23	8	SAARMATT	0	80	25	0	24	58	T 3	2335							
						0	55	67	T 4	5010							
23	9	SAARMATT	0	45	31	0	13	45	T 3	1278							
						0	31	86	T 4	2867							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 2 75 74	22650
--------------------------	------------------	-------

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
 F (pour désigner les biens propres de la femme),
 C (pour désigner les biens de la communauté),
 I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 7 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DESIGNA
Anonyme

[illegible]

379

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE,
SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12		
		COMMUNE DE SCHWINDRATZHEIM															
48	21	ERZGRUBE	0 16 25	0 09 95	T 4	896											
				0 05 21	T 5	417											
				0 01 09	T 6	76											
48	22	ERZGRUBE	0 41 85	0 25 31	T 4	2278											
				0 13 66	T 5	1093											
				0 02 88	T 6	202											

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 58 10	4962
--------------------------	------------------	------

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 2 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

— DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

[illegible]

Logiciel INTEGRM

FEUILLET N° 1 ET DERNIER

TOTAUX : 0 18 92

1613

TRES IMPORTANT :

- **Col. 8** : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- **Col. 9** : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE,
SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à

le

SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIÈRE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES
Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... (voir notice en première page)
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE ALTECKENDORF																	
08	23	BRUCHACKER	0	32	46	0	28	79	T 4	2591							
						0	02	80	T 5	224							
						0	00	87	T11	9							
08	97	BRUCHACKER	0	16	78	0	12	15	T 4	1094							
						0	04	20	T 5	336							
						0	00	43	T11	4							
10	54	HALDEN	0	34	54	0	21	55	T 4	1940							
						0	12	92	T 6	904							
						0	00	07	T11	1							
10	66	HALDEN	0	17	17	0	10	66	T 4	959							
						0	06	51	T 6	456							
10	68	HALDEN	0	47	59	0	29	24	T 4	2632							
						0	18	35	T 6	1285							
10	72	HALDEN	0	28	48	0	16	39	T 4	1475							
						0	12	09	T 6	846							
10	73	HALDEN	0	14	21	0	07	73	T 4	696							
						0	06	48	T 6	454							
12	162	LENZENBERG	0	18	21	0	18	21	T 7	1093							
12	163	LENZENBERG	0	36	34	0	36	34	T 7	2180							
12	165	LENZENBERG	0	14	66	0	14	66	T 7	880							
13	14	SCHWEINBACH	0	17	70	0	16	59	T 4	1493							
						0	00	26	T10	5							
						0	00	85	T11	9							

FEUILLET N° 1

A REPORTER : 2 78 14

21566

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL
SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

(suite)

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		REPORT	2	78	14					21566							
COMMUNE DE ALTECKENDORF																	
13	18	SCHLOSSBERG	0	41	40	0	39	96	T 4	3596							
						0	00	70	T 5	56							
						0	00	74	T10	15							
13	19	SCHLOSSBERG	0	43	16	0	41	69	T 4	3752							
						0	00	75	T 5	60							
						0	00	72	T10	14							
13	25	PFERDSBRUCH	1	33	65	1	32	98	T 4	11968							
						0	00	67	T 5	54							
13	33	ZWIRLEN	0	08	56	0	08	56	T 3	813							
13	55	KUHALLMEND	0	27	25	0	27	22	T 3	2586							
						0	00	03	T11	0							
13	141	KUHALLMEND	0	34	05	0	34	05	T 4	3065							
13	162	ZWIRLEN	0	14	65	0	14	65	T 3	1392							
14	326	GRUNDREBEN	0	15	12	0	03	02	T 5	242							
						0	12	10	T 6	847							
14	327	GRUNDREBEN	0	11	11	0	01	93	T 5	154							
						0	09	18	T 6	643							
18	59	GRIENSRIED	0	23	04	0	14	49	T 3	1377							
						0	08	55	T 4	770							

FEUILLET N° 2

A REPORTER : 6 30 13

52970

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIÈRE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

(suite)

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		REPORT	6	30	13					52970							
COMMUNE DE ALTECKENDORF																	
18	60	GRIENSRIED	0	21	55	0	13	85	T 3	1316							
						0	07	70	T 4	693							
18	61	GRIENSRIED	0	95	54	0	63	05	T 3	5990							
						0	32	49	T 4	2924							
23	110	LIXHAUSER FELD	0	30	97	0	19	96	T 4	1796							
						0	11	01	T 5	881							
24	34	MAUSBERG	0	13	43	0	13	43	T 5	1074							
COMMUNE DE LIXHAUSEN																	
17	267	ALTDORFER WEG	0	33	81	0	22	60	T 4	2034							
						0	11	21	T 5	897							

FEUILLET N° 3 ET DERNIER

TOTAUX : 8 25 43

70575

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 26 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES
 Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		COMMUNE DE ALTECKENDORF															
12	199	LENZENBERG	0	25	24	0	24	90	T 7	1494							
						0	00	08	T 8	4							
						0	00	26	T11	3							
12	200	LENZENBERG	0	04	63	0	04	56	T 7	274							
						0	00	03	T 8	2							
						0	00	04	T11	0							
12	201	LENZENBERG	0	12	86	0	12	61	T 7	757							
						0	00	12	T 8	6							
						0	00	13	T11	1							
14	308	WINCKEL	0	82	38	0	82	11	T 8	4106							
						0	00	27	T11	3							
14	310	WINCKEL	0	68	35	0	68	35	T 5	5468							
18	19	SCHAEFEREI	1	18	87	0	76	33	T 2	7480							
						0	42	54	T 3	4041							
18	36	FLACHSLAENDER	0	31	39	0	31	39	T 2	3076							
19	2	SAAL	0	33	67	0	33	67	T 2	3300							
19	30	SITT	1	71	95	1	71	95	T 4	15476							
19	68	SCHILDMATT	2	09	69	1	23	25	T 3	11709							
						0	86	44	T 4	7780							
21	73	KLEINFELD	0	70	50	0	70	50	T 2	6909							
25	129	NIEDERMATT	0	88	54	0	52	77	T 4	4749							
						0	35	77	T 5	2862							

FEUILLET N° 1
 A REPORTER :
 9 18 07
 79500

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
 F (pour désigner les biens propres de la femme),
 C (pour désigner les biens de la communauté),
 I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

(suite)

[illegible]

94902

Fait à

le

SIGNATURE :

- IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

A.F.A.F.E. DE ALTECKENDORF

Bulletin à retourner avant le , en Mairie de ALTECKENDORF

N° B.I. : 6

N° de Compte : 560

— DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

[illegible]

Logiciel INTEGRM

FEUILLET N° 1

A REPORTER : 1 90 98

14618

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL
SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

Fait à

le

SIGNATURE :

- **Col. 8** : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- **Col. 9** : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIÈRE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

(suite)

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		REPORT	1	90	98					14618							
13	7	SCHWEINBACH	0	25	18	0	13	66	T 4	1229							
						0	10	08	T 5	806							
						0	00	21	T10	4							
						0	01	23	T11	12							
14	304	WEILERHOELZEL	0	23	50	0	23	50	T 8	1175							
14	305	WEILERHOELZEL	0	35	86	0	35	86	T 8	1793							
14	309	WINCKEL	0	48	27	0	11	93	T 5	954							
						0	23	21	T 6	1625							
						0	11	94	T 8	597							
						0	01	19	T11	12							
16	2	UNTERWEGEN	0	12	44	0	00	19	T11	2							
						0	12	25	P 4	980							
16	134	KLEINENBERG	0	20	88	0	20	66	T 4	1859							
						0	00	22	T 5	18							
16	135	KLEINENBERG	0	36	33	0	35	77	T 4	3219							
						0	00	56	T 5	45							
19	50	MUEHLWEG	0	19	32	0	19	32	T 3	1835							
19	51	MUEHLWEG	0	14	14	0	14	14	T 3	1343							
19	60	SCHILDMATT	0	12	25	0	12	25	T 3	1164							

FEUILLET N° 2

A REPORTER : 4 39 15

33290

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIÈRE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

(suite)

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... (voir notice en première page)
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		REPORT	4	39	15					33290							
COMMUNE DE ALTECKENDORF																	
19	62	SCHILDMATT	0	62	39	0	60	04	T 3	5704							
						0	02	35	T 4	212							
19	63	SCHILDMATT	0	42	17	0	36	85	T 3	3501							
						0	05	32	T 4	479							
19	64	SCHILDMATT	0	37	83	0	30	97	T 3	2942							
						0	06	86	T 4	617							
19	65	SCHILDMATT	0	08	11	0	06	39	T 3	607							
						0	01	72	T 4	155							
19	66	SCHILDMATT	0	19	88	0	15	30	T 3	1454							
						0	04	58	T 4	412							
21	5	BERGMATT	1	14	12	1	14	12	T 2	11184							
21	12	BERGMATT	0	54	30	0	29	90	T 2	2930							
						0	24	40	T 3	2318							
21	67	KLEINFELD	0	27	11	0	27	11	T 2	2657							
21	68	KLEINFELD	0	39	98	0	39	98	T 2	3918							
22	65	ALTE STRASSE	0	05	27	0	05	27	P 3	474							
22	91	ALTE STRASSE	0	16	03	0	15	94	T 4	1435							
						0	00	09	T 5	7							

FEUILLET N° 3

A REPORTER : 8 66 34

74296

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

(suite)

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		REPORT	8	66	34					74296							
COMMUNE DE ALTECKENDORF																	
23	77	KIES	0	74	34	0	04	16	T 3	395							
						0	70	00	T 4	6300							
						0	00	18	T 5	14							
24	35	MAUSBERG	0	22	18	0	22	18	T 5	1774							
24	36	MAUSBERG	0	26	96	0	26	96	T 5	2157							
COMMUNE DE BOSSENDORF																	
19	65	KATZENLAUF	0	23	59	0	12	43	T 3	1181							
						0	11	16	T 4	1004							
19	70	KATZENLAUF	0	18	51	0	09	32	T 3	885							
						0	09	18	T 4	826							
						0	00	01	T 5	1							
19	71	KATZENLAUF	0	21	45	0	10	72	T 3	1018							
						0	10	70	T 4	963							
						0	00	03	T 5	2							
19	72	KATZENLAUF	0	18	83	0	09	77	T 3	928							
						0	09	02	T 4	812							
						0	00	04	T 5	3							

FEUILLET N° 4 ET DERNIER

TOTAUX : 10 72 20

92559

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 39 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		COMMUNE DE ALTECKENDORF															
19	42	SCHAEFEREI	0	36	18	0	17	57	T 2	1722							
						0	14	88	T 3	1414							
						0	03	73	P 1	366							
25	108	WESTERBRUCH	0	23	26	0	23	26	T 4	2093							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 59 44	5595
--------------------------	------------------	------

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 2 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

A.F.A.F.E. DE ALTECKENDORF

Bulletin à retourner avant le , en Mairie de ALTECKENDORF

N° B.I. : 169

N° de Compte : 580

— DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

[illegible]

Logiciel INTEGRUM

FEUILLET N° 1 ET DERNIER

TOTAUX : 0 52 87

3948

TRES IMPORTANT :

- **Col. 8** : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- **Col. 9** : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE,
SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à _____ le _____ *SIGNATURE :*

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIÈRE PAGE.

— DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

LOGICIEL INTEGREM

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE,
SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à _____ le _____ *SIGNATURE :*

TRES IMPORTANT :

- **Col. 8** : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- **Col. 9** : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIÈRE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES
 Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
11	103	HALDEN	0	10	12	0	10	05	T 6	704							
						0	00	07	T11	1							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX :	0 10 12	705
--------------------------	----------	---------	-----

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

A.F.A.F.E. DE ALTECKENDORF

Bulletin à retourner avant le , en Mairie de ALTECKENDORF

N° B.I. : 271

N° de Compte : 610

— DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

PARCELLES PAROISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRESES DANS LE PERIMETRE DE L'OPERATION																	
Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... (voir notice en première page)	
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		éventuellement : année de fin de bail
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		COMMUNE DE ALTECKENDORF															
24	126	BUESWEILER WEG	0	59	88	0	59	88	T 4	5389							
FEUILLET N° 1 ET DERNIER			TOTAUX :			0 59 88			5389			LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUS-SIGNÉ :					

LOGICIEL INTEGREM

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE,
SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à _____ le _____ *SIGNATURE :*

TRES IMPORTANT :

- **Col. 8** : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- **Col. 9** : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIÈRE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufuit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		COMMUNE DE ALTECKENDORF															
08	106	BRUCHACKER	0	00	41	0	00	38	T 5	30							
						0	00	03	T11	0							
08	107	BRUCHACKER	0	12	47	0	11	54	T 4	1039							
						0	00	70	T 5	56							
						0	00	23	T11	2							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX :	0 12 88	1127
--------------------------	----------	---------	------

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 2 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

A.F.A.F.E. DE ALTECKENDORF

Bulletin à retourner avant le , en Mairie de ALTECKENDORF

N° B.I. : 51

N° de Compte : 660

— DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

[illegible]

Logiciel INTEGRM

FEUILLET N° 1 ET DERNIER

TOTAUX : 0 54 06

4097

TRES IMPORTANT :

- **Col. 8** : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- **Col. 9** : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 3 PARCELLES,
SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à

le

SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIÈRE PAGE.

N° de Compte : 670

Anonyme

[illegible]

5258

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 3 PARCELLES,
SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIÈRE PAGE.

└ DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

FEUILLET N° 1 ET DERNIER

TOTAUX : 0 28 79

2695

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE,
SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à

le

SIGNATURE :

- **Col. 8 :** Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE ALTECKENDORF																	
09	238	KLEIN KRUETT	0	10	08	0	10	08	T 5	806							
22	56	KATZENLAUF	0	30	02	0	14	13	T 2	1385							
						0	15	89	T 3	1510							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 40 10	3701
--------------------------	------------------	------

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 2 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE ALTECKENDORF																	
13	57	KUHALLMEND	0	14	02	0	13	94	T 3 T11	1324 1							
25	114	WESTERBRUCH	0	08	35	0	08	35	T 4	752							

Logiciel INTEGREM

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 22 37	2077
--------------------------	------------------	------

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 2 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

A.F.A.F.E. DE ALTECKENDORF

Bulletin à retourner avant le , en Mairie de ALTECKENDORF

N° B.I. : 194

N° de Compte : 720

— DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

[illegible]

FEUILLET N° 1 ET DERNIER

TOTAUX : 0 35 19

3088

TRES IMPORTANT :

- **Col. 8** : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- **Col. 9** : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 3 PARCELLES,
SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à _____ le _____ *SIGNATURE :*

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIÈRE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieu-dit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE ALTECKENDORF																	
19	26	SITT	0	74	39	0	74	39	T 3	7067							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 74 39	7067
--------------------------	------------------	------

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

A.F.A.F.E. DE ALTECKENDORF

Bulletin à retourner avant le , en Mairie de ALTECKENDORF

N° B.I. : 92

N° de Compte : 750

— DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

[illegible]

Logiciel INTEGRUM

FEUILLET N° 1 ET DERNIER

TOTAUX : 0 66 09

6369

TRES IMPORTANT :

- **Col. 8** : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- **Col. 9** : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE,
SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à

le

SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIÈRE PAGE.

A.F.A.F.E. DE ALTECKENDORF

Bulletin à retourner avant le , en Mairie de ALTECKENDORF

N° B.I. : 261

N° de Compte : 760

— DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PERIMETRE DE L'ÉVALUATION																	
Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			événement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... (voir notice en première page)
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12		
		COMMUNE DE ALTECKENDORF															
13	16	SCHLOSSBERG	0 34 51	0 34 31		T 4	3088										
				0 00 20		T 5	16										
FEUILLET N° 1 ET DERNIER			TOTAUX : 0 34 51				3104	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUS-SIGNÉ :									

Logiciel INTEGREM

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE,
SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à _____ le _____ *SIGNATURE :*

TRES IMPORTANT :

- **Col. 8 :** Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- **Col. 9** : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIÈRE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE ALTECKENDORF																	
21	13	BERGMATT	0	83	53	0	43	08	T 2	4222							
						0	40	45	T 3	3843							
21	40	KRAUTFELD	0	16	47	0	16	47	T 3	1565							
21	64	KLEINFELD	0	08	56	0	08	52	T 2	835							
						0	00	04	T 4	4							
21	65	KLEINFELD	0	91	83	0	66	09	T 2	6477							
						0	25	64	T 3	2436							
						0	00	10	T 4	9							
COMMUNE DE MINVERSHEIM																	
23	218	BUEHNWEG	0	17	76	0	17	76	T 3	1687							
23	219	BUEHNWEG	0	07	70	0	07	70	T 3	732							
23	220	BUEHNWEG	0	34	65	0	34	65	T 3	3292							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 2 60 50	25102
--------------------------	------------------	-------

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 7 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

A.F.A.F.E. DE ALTECKENDORF

Bulletin à retourner avant le , en Mairie de ALTECKENDORF

N° B.I. : 56

N° de Compte : 810

— DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...

Section	N° du Plan	Lieu-dit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... (voir notice en première page)
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte	
1	2	3	4	5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12	
		COMMUNE DE ALTECKENDORF														
10	52	HALDEN	0 25 91	0 16 15	0 09 64	0 00 12	T 4 T 6 T11	1454 675 1								
10	53	HALDEN	0 25 88	0 16 13	0 09 67	0 00 08	T 4 T 6 T11	1452 677 1								
14	317	WINCKEL	0 03 62	0 03 62			T 4	326								
16	24	SCHMALMATT	0 76 06	0 30 98	0 45 06	0 00 02	T 4 T 5 T 6	2788 3605 1								
16	30	SCHMALMATT	0 68 51	0 20 07	0 30 54	0 17 90	T 4 T 5 T 6	1806 2443 1253								
21	39	KRAUTFELD	0 03 98	0 03 98			T 4	358								
21	53	KRAUTFELD	0 03 78	0 03 78			T 4	340								
21	58	KRAUTFELD	0 31 34	0 31 34			T 3	2977								
22	2	KIESBUCKEL	0 16 69	0 08 50	0 08 19		T 4 T 5	765 655								
24	92	KLAEMMEL	0 54 60	0 54 60			T 2	5351								
24	175	KLAEMMEL	0 50 69	0 50 69			T 2	4968								

Logiciel INTEGREM

Logiciel INTEGRM

FEUILLET N° 1

A REPORTER : 3 61 06

31896

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL
SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

Fait à

le

SIGNATURE :

- **Col. 8** : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- **Col. 9** : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIÈRE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

(suite)

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		REPORT	3	61	06					31896							
48	203	ERZGRUBE	1	80	80	1	55	29	T 3	14753							
						0	16	68	T 5	1334							
						0	08	83	T 6	618							
48	205	ERZGRUBE	0	85	88	0	06	14	T 3	583							
						0	70	11	T 5	5609							
						0	09	63	T 6	674							

FEUILLET N° 2 ET DERNIER

TOTAUX : 6 27 74

55467

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 13 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES
Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... (voir notice en première page)
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE ALTECKENDORF																	
10	56	HALDEN	0	34	22	0	21	56	T 4	1940							
						0	12	62	T 6	883							
						0	00	04	T11	0							
12	168	LENZENBERG	0	06	82	0	06	35	T 7	381							
						0	00	47	T11	5							
12	169	LENZENBERG	0	06	78	0	06	78	T 7	407							
16	23	SCHMALMATT	0	30	58	0	16	65	T 4	1499							
						0	13	93	T 5	1114							
23	25	RINGENDORFER WEG	0	84	87	0	84	87	T 2	8317							
23	26	RINGENDORFER WEG	1	33	82	1	31	74	T 2	12911							
						0	02	08	T 3	198							
23	171	KOHLGAERTEN	0	23	16	0	23	16	T 2	2270							
23	173	KOHLGAERTEN	0	11	65	0	11	65	T 2	1142							
24	69	WOLFSBRUNNEN	0	18	37	0	05	52	T 3	524							
						0	12	85	T 4	1157							
COMMUNE DE SCHWINDRATZHEIM																	
48	31	ERZGRUBE	1	51	24	0	82	63	T 4	7437							
						0	54	97	T 5	4398							
						0	13	64	T 6	955							
48	33	ERZGRUBE	0	35	91	0	32	18	T 5	2574							
						0	03	67	T 6	257							
						0	00	06	T11	1							

FEUILLET N° 1

A REPORTER : 5 37 42

48370

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL
SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIÈRE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

(suite)

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		REPORT	5	37	42					48370							
48	34	ERZGRUBE	0	14	09	0	12	60	T 5	1008							
						0	01	42	T 6	99							
						0	00	07	T11	1							

FEUILLET N° 2 ET DERNIER

TOTAUX : 5 51 51

49478

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 12 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DU BAS/RHIN

A.F.A.F.E. DE ALTECKENDORF

Bulletin à retourner avant le , en Mairie de ALTECKENDORF

N° B.I. : 32

N° de Compte : 850

— DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...

Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...

Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...

Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...

Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...

Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...

Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...

Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...

Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...

Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...

Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...

Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...

Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...

Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...

Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...

Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...

Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...

Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...

Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...

Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...

Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...

Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...

Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...

Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...

Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...

Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...

Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...

Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...

Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...

Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...

Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...

Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...

Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...

Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...

Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...

Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...

Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...

Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...

Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...

Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...

Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...

Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...

Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...

Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...

Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...

Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...

Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...

Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...

Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...

Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...

Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...

Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...

Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...

Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...

Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...

Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...

Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...

Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...

Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...

Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...

Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...

Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...

Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...

Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...

Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...

Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...

Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...

Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...

Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...

Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...

Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...

Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...

Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...

Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...

Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...

Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...

Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...

Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...

Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...

Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...

Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...

Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...

Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...

Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...

Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...

Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...

Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...

Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...

Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...

Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...

Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...

Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...

Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...

Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...

Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...

Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...

Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...

Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...

Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...

Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...

Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...

Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...

Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...

Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...

Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...

Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...

Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...

Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...

Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...

Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...

Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...

Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...

Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...

Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...

Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...

Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...

Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...

Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...

Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...

Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...

Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...

Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...

Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...

Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...

Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...

Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...

<

Logiciel INTEGRM

FEUILLET N° 1

A REPORTER :	3 05 60
--------------	---------

24977

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL
SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à

le

SIGNATURE :

- **Col. 8** : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- **Col. 9** : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIÈRE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

(suite)

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		REPORT	3	05	60					24977							
COMMUNE DE ALTECKENDORF																	
16	136	KLEINENBERG	0	72	17	0	59	07	T 3	5612							
						0	12	74	T 4	1147							
						0	00	36	T 5	29							
16	137	KLEINENBERG	0	57	76	0	57	76	T 3	5487							
16	138	KLEINENBERG	0	51	95	0	51	95	T 3	4935							
21	2	BERGMATT	0	56	66	0	41	49	T 2	4066							
						0	15	17	T 3	1441							
21	3	BERGMATT	0	18	61	0	18	61	T 2	1824							
21	37	KRAUTFELD	0	06	85	0	06	85	T 4	617							
21	38	KRAUTFELD	0	05	72	0	05	72	T 4	515							
21	43	KRAUTFELD	0	13	75	0	13	75	T 3	1306							
21	46	KRAUTFELD	0	09	06	0	09	06	T 4	815							
21	51	KRAUTFELD	0	18	90	0	18	90	T 3	1796							
21	52	KRAUTFELD	0	08	30	0	08	30	T 3	789							
21	54	KRAUTFELD	0	03	78	0	03	78	T 4	340							
21	61	KRAUTFELD	0	14	97	0	14	97	T 3	1422							
21	62	KRAUTFELD	0	03	77	0	03	77	T 3	358							

FEUILLET N° 2

A REPORTER : 6 47 85

57476

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIÈRE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

(suite)

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		REPORT	6	47	85					57476							
COMMUNE DE ALTECKENDORF																	
21	86	KRAUTFELD	0	02	93	0	02	87	T 3	273							
						0	00	06	P 3	5							
22	1	KIESBUCKEL	0	33	75	0	17	30	T 4	1557							
						0	16	45	T 5	1316							
22	61	ALTE STRASSE	0	37	77	0	37	77	T 3	3588							
22	78	HABERFELD	0	11	89	0	11	89	T 3	1130							
23	23	RINGENDORFER WEG	0	51	73	0	51	19	T 2	5017							
						0	00	54	T 4	49							
24	76	WOLFSBRUNNEN	0	29	67	0	09	66	T 3	918							
						0	20	01	T 4	1801							
24	77	WOLFSBRUNNEN	0	19	61	0	06	53	T 3	620							
						0	13	08	T 4	1177							
COMMUNE DE SCHWINDRATZHEIM																	
48	28	ERZGRUBE	0	27	29	0	15	90	T 4	1431							
						0	09	24	T 5	739							
						0	02	15	T 6	151							
48	29	ERZGRUBE	0	12	03	0	07	01	T 4	631							
						0	04	07	T 5	326							
						0	00	95	T 6	67							

FEUILLET N° 3 ET DERNIER

TOTAUX : 8 74 52

78272

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 33 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

N° de Compte : 860

Anonyme

[illegible]

1715

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE,
SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

A.F.A.F.E. DE ALTECKENDORF

Bulletin à retourner avant le , en Mairie de ALTECKENDORF

N° B.I. :

N° de Compte : 870

— DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

[illegible]

Logiciel INTEGRM

FEUILLET N° 1 ET DERNIER

TOTAUX : 0 00 50

44

TRES IMPORTANT :

- **Col. 8** : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- **Col. 9** : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE,
SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à

le

SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIÈRE PAGE.

A.F.A.F.E. DE ALTECKENDORF

Bulletin à retourner avant le , en Mairie de ALTECKENDORF

N° B.I. : 134

N° de Compte : 900

— DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

[illegible]

Logiciel INTEGRUM

FEUILLET N° 1 ET DERNIER

TOTAUX : 0 18 16

1271

TRES IMPORTANT :

- **Col. 8** : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- **Col. 9** : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 2 PARCELLES,
SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à

le

SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIÈRE PAGE.

A.F.A.F.E. DE ALTECKENDORF

Bulletin à retourner avant le , en Mairie de ALTECKENDORF

N° B.I. : 103

N° de Compte : 905

— DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

[illegible]

Logiciel INTEGRUM

FEUILLET N° 1 ET DERNIER

TOTAUX : 0 75 31

7146

TRES IMPORTANT :

- **Col. 8** : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- **Col. 9** : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 2 PARCELLES,
SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à

le

SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIÈRE PAGE.

— DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...

Section	N° du Plan	Lieu-dit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			événement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... (voir notice en première page)
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE ALTECKENDORF																	
12	132	SCHWEINBACH VEBER S TAL	0	15	01	0	13	63	T 4	1227							
						0	01	38	T 5	110							
12	133	SCHWEINBACH VEBER S TAL	0	48	69	0	40	12	T 4	3611							
						0	08	46	T 5	677							
						0	00	06	T11	1							
						0	00	05	P 6	3							
16	33	SCHMALMATT	0	43	29	0	16	58	T 4	1492							
						0	26	71	T 5	2137							
Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...																	

Logiciel INTEGREM

Logiciel INTEGRUM

FEUILLET N° 1 ET DERNIER

TOTAUX : 1 06 99

9258

TRES IMPORTANT :

- **Col. 8** : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- **Col. 9** : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 3 PARCELLES,
SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à _____ le _____ *SIGNATURE :*

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIÈRE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE ALTECKENDORF																	
24	121	CHEMIN RURAL	0	00	08	0	00	08	T 4	7							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 00 08	7
--------------------------	------------------	---

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		COMMUNE DE ALTECKENDORF															
08	30	BRUCHACKER	0	09	00	0	00	17 0 08 83	T11 P 4	2 706							
08	60	ETTENDORFER FELD	0	24	76	0	24	76	T 4	2228							
09	130	KRUETT	0	51	65	0	50	71 0 00 94	T 7 T11	3043 9							
24	122	BUESWEILER WEG	0	78	79	0	78	79	T 4	7091							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 1 64 20	13079
--------------------------	------------------	-------

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 4 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

N° B.I. : 191

N° de Compte : 940

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE ETTENDORF																	
30	248	MAUSBUEHL	0 08 56			0 08 56			T 4	770							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 08 56	770
--------------------------	------------------	-----

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		COMMUNE DE ALTECKENDORF															
12	166	LENZENBERG	0	06	76	0	06	76	T 7	406							
12	167	LENZENBERG	0	06	32	0	06	32	T 7	379							
21	48	KRAUTFELD	0	07	56	0	07	56	P 3	680							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 20 64	1465
--------------------------	------------------	------

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 3 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

N° B.I. : 21

N° de Compte : 960

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		COMMUNE DE ALTECKENDORF															
12	206	LENZENBERG	0	20	50	0	20	50	P 6	1230							
12	207	LENZENBERG	0	08	12	0	08	12	P 6	487							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 28 62	1717
--------------------------	------------------	------

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 2 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE ALTECKENDORF																	
10	75	HALDEN	0	12	79	0	12	79	T 6	895							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 12 79	895
--------------------------	------------------	-----

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Anonyme

[illegible]

2061

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE,
SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

A.F.A.F.E. DE ALTECKENDORF

Bulletin à retourner avant le , en Mairie de ALTECKENDORF

N° B.I. : 241

N° de Compte : 1000

— DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

[illegible]

Logiciel INTEGRM

FEUILLET N° 1 ET DERNIER

TOTAUX : 0 26 47

2423

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE,
SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

Fait à _____ le _____ *SIGNATURE :*

- **Col. 8** : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- **Col. 9** : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIÈRE PAGE.

A.F.A.F.E. DE ALTECKENDORF

Bulletin à retourner avant le , en Mairie de ALTECKENDORF

N° B.I. : 255

N° de Compte : 1010

— DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

[illegible]

FEUILLET N° 1 ET DERNIER

TOTAUX : 0 26 95

2560

TRES IMPORTANT :

- **Col. 8** : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- **Col. 9** : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE,
SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à

le

SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIÈRE PAGE.

A.F.A.F.E. DE ALTECKENDORF

Bulletin à retourner avant le , en Mairie de ALTECKENDORF

N° B.I. : 266

N° de Compte : 1020

— DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

[illegible]

LOGICIEL INTEGREM

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE,
SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à _____ le _____ *SIGNATURE :*

TRES IMPORTANT :

- **Col. 8** : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- **Col. 9** : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIÈRE PAGE.

A.F.A.F.E. DE ALTECKENDORF

Bulletin à retourner avant le , en Mairie de ALTECKENDORF

N° B.I. : 245

N° de Compte : 1040

— DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

[illegible]

Logiciel INTEGRM

FEUILLET N° 1 ET DERNIER

TOTAUX : 0 83 43

5817

TRES IMPORTANT :

- **Col. 8** : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- **Col. 9** : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 3 PARCELLES,
SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à

le

SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIÈRE PAGE.

A.F.A.F.E. DE ALTECKENDORF

Bulletin à retourner avant le , en Mairie de ALTECKENDORF

N° B.I. : 273

N° de Compte : 1050

— DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

[illegible]

LOGICIEL INTEGREM

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 2 PARCELLES,
SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à _____ le _____ *SIGNATURE :*

TRES IMPORTANT :

- **Col. 8** : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- **Col. 9** : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIÈRE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		COMMUNE DE SCHWINDRATZHEIM															
48	9	KLEINFELD	0	26	49	0	26	49	T 3	2517							

Logiciel INTEGREM

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 26 49	2517
--------------------------	------------------	------

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

- TRES IMPORTANT :
- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
 - Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.
- En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		COMMUNE DE ALTECKENDORF															
19	43	SCHAEFEREI	0	62	10	0	29	68	T 2	2909							
							0	24	86	T 3	2362						
							0	07	56	P 1	741						
		COMMUNE DE BOSSENDORF															
19	56	KATZENLAUF	0	58	55	0	26	33	T 3	2501							
							0	31	99	T 4	2879						
							0	00	23	T11	2						

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 1 20 65	11394
--------------------------	------------------	-------

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 2 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

— DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

[illegible]

Logiciel INTEGRUM

FEUILLET N° 1 ET DERNIER

TOTAUX : 1 02 75

9627

TRES IMPORTANT :

- **Col. 8** : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- **Col. 9** : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE,
SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à _____ le _____ *SIGNATURE :*

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIÈRE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... (voir notice en première page)
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
23	152	WESTERMATT	0	55	57	0	53	21	T 2	5215							
									T 3	163							
									T11	6							
23	154	WESTERMATT	2	50	04	0	06	38	T 2	625							
									T 3	21824							
									T 4	1126							
									T11	14							
23	169	BALDWINS ABWENDER	0	71	42	0	70	31	T 3	6679							
									T11	11							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 3 77 03	35663
--------------------------	------------------	-------

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 3 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES
Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieu-dit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... (voir notice en première page)
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		COMMUNE DE ALTECKENDORF															
21	6	BERGMATT	1	62	29	1	62	29	T 2	15904							
21	7	BERGMATT	1	45	50	1	39	57	T 2	13678							
						0	05	93	T 3	563							
21	8	AUF BERGMATT	0	80	41	0	55	64	T 2	5453							
						0	24	77	T 3	2353							
21	32	BINSENPLATZ	0	85	67	0	85	35	T 1	8535							
						0	00	32	T11	3							
21	78	HERRENWEG	0	96	51	0	53	76	T 3	5107							
						0	42	75	T 4	3848							
22	18	DUERRE GAERTEN	0	81	26	0	81	26	T 2	7963							
22	72	GEMEINDEFELD	0	06	58	0	06	58	T 3	625							
22	73	GEMEINDEFELD	0	50	18	0	50	18	T 3	4767							
22	74	GEMEINDEFELD	0	21	21	0	21	21	T 3	2015							
22	75	GEMEINDEFELD	0	06	39	0	06	39	T 3	607							
22	76	GEMEINDEFELD	0	06	24	0	06	24	T 3	593							
22	133	DUERRE GAERTEN	1	10	15	1	08	95	T 2	10677							
						0	01	20	T 3	114							
23	14	SAARMATT	2	26	42	1	38	72	T 3	13178							
						0	87	70	T 4	7893							
23	15	SAARMATT	0	21	64	0	21	64	T 3	2056							

FEUILLET N° 1

A REPORTER : 11 00 45

105932

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL
SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

(suite)

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		REPORT	11	00	45					105932							
COMMUNE DE ALTECKENDORF																	
23	18	SAARMATT	1	87	50	1	87	50	T 3	17813							
23	24	RINGENDORFER WEG	0	23	20	0	23	20	T 2	2274							
23	28	RINGENDORFER WEG	0	21	12	0	21	12	T 2	2070							
23	59	WESTERMATT	0	29	81	0	29	81	T 2	2921							
23	102	LIXHAUSER FELD	2	33	34	1	60	91	T 3	15286							
						0	54	05	T 4	4865							
						0	18	38	T 5	1470							
23	124	SCHULZENACKER	0	71	16	0	71	16	T 3	6760							
23	126	SCHULZENACKER	2	05	78	2	05	76	T 3	19547							
						0	00	02	T11	0							
23	133	ROET	1	17	47	1	17	16	T 3	11130							
						0	00	31	T 5	25							
23	156	WESTERMATT	1	40	48	1	08	08	T 3	10268							
						0	32	40	T 4	2916							
23	158	WESTERMATT	0	24	59	0	18	81	T 3	1787							
						0	05	78	T 4	520							
23	160	WESTERMATT	0	26	27	0	21	70	T 3	2062							
						0	04	57	T 4	411							

FEUILLET N° 2

A REPORTER : 21 81 17

208057

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIÈRE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES
 N° B.I. : 4
 N° de Compte : 1110

(suite)

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12		
		REPORT	21 81 17					208057									
COMMUNE DE ALTECKENDORF																	
23	166	SPITZ	1 67 57	1 31 33	T 3	12476											
				0 35 63	T 4	3207											
				0 00 61	T 6	43											
23	175	KOHLGAERTEN	0 44 72	0 44 72	T 2	4383											
24	61	ETTENDORFER GASS	0 69 84	0 35 28	T 3	3352											
				0 34 56	T 4	3110											
24	62	ETTENDORFER GASS	0 88 09	0 39 06	T 3	3711											
				0 49 03	T 4	4413											
24	83	KLAEMMEL	0 13 02	0 13 02	T 2	1276											

FEUILLET N° 3 ET DERNIER	TOTAUX : 25 64 41	244028
--------------------------	-------------------	--------

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 30 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		COMMUNE DE ALTECKENDORF															
23	164	SPITZ	0	46	80	0	28	16	T 3	2675							
						0	18	15	T 4	1634							
						0	00	10	T 5	8							
						0	00	39	T 6	27							
24	84	KLAEMMEL	0	16	04	0	16	04	T 2	1572							
24	85	KLAEMMEL	0	90	96	0	90	96	T 2	8914							
24	114	BUESWEILER WEG	0	15	60	0	15	60	T 3	1482							
		COMMUNE DE SCHWINDRATZHEIM															
48	41	BOLLENHAG	0	82	78	0	82	78	T 3	7864							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 2 52 18	24176
--------------------------	------------------	-------

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 5 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES
Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		COMMUNE DE ALTECKENDORF															
22	48	KATZENLAUF	0	71	91	0	18	65	T 1	1865							
						0	20	51	T 2	2010							
						0	32	75	T 3	3111							
22	66	GEMEINDEFELD	0	28	82	0	28	82	T 3	2738							
22	67	GEMEINDEFELD	0	13	87	0	13	87	T 3	1318							
22	68	GEMEINDEFELD	0	14	06	0	14	06	T 3	1336							
22	69	GEMEINDEFELD	0	25	54	0	25	54	T 3	2426							
23	11	SAARMATT	0	66	91	0	25	42	T 3	2415							
						0	41	49	T 4	3734							
23	116	SCHULZENACKER	0	22	53	0	22	53	T 3	2140							
23	141	ROET	0	28	93	0	28	93	T 3	2748							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER

TOTAUX : 2 72 57

25841

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 8 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

A.F.A.F.E. DE ALTECKENDORF

Bulletin à retourner avant le , en Mairie de ALTECKENDORF

N° B.I. : 211

N° de Compte : 1150

— DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...																	
Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... (voir notice en première page)	
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		éventuellement : année de fin de bail
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		COMMUNE DE SCHWINDRATZHEIM															
48	32	ERZGRUBE	0	42	58	0	08	35	T 4	752							
						0	30	05	T 5	2404							
						0	04	18	T 6	293							

Logiciel INTEGRM

FEUILLET N° 1 ET DERNIER

TOTAUX : 0 42 58

3449

TRES IMPORTANT :

- **Col. 8** : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- **Col. 9** : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE,
SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à

le

SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIÈRE PAGE.

N° de Compte : 1180

Anonyme

[illegible]

11955

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE,
SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIÈRE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		COMMUNE DE ALTECKENDORF															
13	64	KRUEMMLING	0	15	13	0	15	13	T 3	1437							
13	65	KRUEMMLING	0	06	07	0	06	07	T 3	577							
20	106	WEGLAND	0	89	06	0	89	06	T 2	8728							
22	50	KATZENLAUF	0	27	10	0	04	40	T 1	440							
						0	09	19	T 2	901							
						0	13	51	T 3	1283							
23	74	KIES	0	23	68	0	15	88	T 4	1429							
						0	02	26	T 5	181							
						0	05	54	T 6	388							
24	27	MAUSBERG	0	13	33	0	05	45	T 5	436							
						0	07	88	T 6	552							
24	28	MAUSBERG	0	30	79	0	13	08	T 5	1046							
						0	17	71	T 6	1240							
24	116	BUESWEILER WEG	1	29	82	1	29	82	T 3	12333							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 3 34 98	30971
--------------------------	------------------	-------

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 8 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE BOSSENDORF									T 3 T 4	4510							
19	68	KATZENLAUF	0	94	89	0	47	47		4268							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 94 89	8778
--------------------------	------------------	------

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		COMMUNE DE MINVERSHEIM															
24	405	BUEHN	0	33	14	0	33	14	T 4	2983							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 33 14	2983
--------------------------	------------------	------

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE ALTECKENDORF																	
11	99	HALDEN	0	11	89	0	11	23	T 6 T11	786 7							
16	156	SCHMALMATT	0	39	56	0	36	43	T 3 T 4 T 5	3461 206 67							
22	14	TIERGAERTEN	0	34	77	0	34	77	T 2	3407							
23	12	SAARMATT	0	34	27	0	14	49	T 3 T 4	1377 1780							
23	13	SAARMATT	0	18	74	0	08	40	T 3 T 4	798 931							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 1 39 23	12820
--------------------------	------------------	-------

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 5 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

- TRES IMPORTANT :
- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
 - Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		COMMUNE DE ALTECKENDORF															
09	163	KRUETT	0	14	90	0	14	90	T 6	1043							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 14 90	1043
--------------------------	------------------	------

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

- TRES IMPORTANT :
- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
 - Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

A.F.A.F.E. DE ALTECKENDORF

Bulletin à retourner avant le , en Mairie de ALTECKENDORF

N° B.I. : 286

N° de Compte : 1245

— DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

[illegible]

Logiciel INTEGRM

FEUILLET N° 1 ET DERNIER

TOTAUX : 0 28 18

2321

TRES IMPORTANT :

- **Col. 8** : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- **Col. 9** : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE,
SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à

le

SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIÈRE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES
Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... (voir notice en première page)
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE ALTECKENDORF																	
13	29	ZWIRLEN	0	31	21	0	31	21	T 3	2965							
13	160	ZWIRLEN	0	11	00	0	11	00	T 3	1045							
16	18	SCHMALMATT	0	30	07	0	16	46	T 4	1481							
						0	13	61	T 5	1089							
COMMUNE DE MINVERSHEIM																	
23	210	BUEHNWEG	0	08	51	0	08	51	T 4	766							
23	211	BUEHNWEG	0	08	52	0	08	52	T 4	767							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 89 31	8113
--------------------------	------------------	------

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 5 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

[illegible]

2702

Fait à _____ le _____ *SIGNATURE :*

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE ALTECKENDORF																	
16	22	SCHMALMATT	0	21	19	0	11	40	T 4	1026							
						0	09	79	T 5	783							
25	47	VOCKEN	0	13	91	0	12	40	T 3	1178							
						0	01	18	T 4	106							
						0	00	33	T10	7							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 35 10	3100
--------------------------	------------------	------

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 2 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

- TRES IMPORTANT :
- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
 - Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

A.F.A.F.E. DE ALTECKENDORF

Bulletin à retourner avant le , en Mairie de ALTECKENDORF

N° B.I. : 189

N° de Compte : 1260

— DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

[illegible]

Logiciel INTEGRM

FEUILLET N° 1 ET DERNIER

TOTAUX : 0 48 84

4224

TRES IMPORTANT :

- **Col. 8** : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- **Col. 9** : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 2 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à

le

SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIÈRE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE ALTECKENDORF																	
24	136	BUESWEILER WEG	0	13	22	0	13	22	P 5	925							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 13 22	925
--------------------------	------------------	-----

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		COMMUNE DE ALTECKENDORF															
10	85	BALGERSMATT	0	33	24	0	33	24	T 6	2327							
14	307	WINCKEL	0	20	37	0	20	34 0 00 03	T 8 T11	1017 0							
22	46	ZAEUNEN	0	22	98	0	22	98	T 2	2252							
22	49	KATZENLAUF	0	29	62	0	06	54 0 08 78 0 14 30	T 1 T 2 T 3	654 860 1359							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 1 06 21	8469
--------------------------	------------------	------

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 4 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieu-dit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE SCHWINDRATZHEIM																	
48	42	BOLLENHAG	0	74	78	0	74	78	T 3	7104							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 74 78	7104
--------------------------	------------------	------

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

A.F.A.F.E. DE ALTECKENDORF

Bulletin à retourner avant le , en Mairie de ALTECKENDORF

N° B.I. : 97

N° de Compte : 1350

— DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

[illegible]

Logiciel INTEGRUM

FEUILLET N° 1 ET DERNIER

TOTAUX : 0 84 93

7780

TRES IMPORTANT :

- **Col. 8** : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- **Col. 9** : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE,
SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à

le

SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIÈRE PAGE.

— DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE ALTECKENDORF																	
11	216	DAUMATT	0 08 75			0 08 75			P 4	700							

Logiciel INTEGRUM

FEUILLET N° 1 ET DERNIER

TOTAUX : 0 08 75

700

TRES IMPORTANT :

- **Col. 8** : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- **Col. 9** : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE,
SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à _____ le _____ *SIGNATURE :*

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIÈRE PAGE.

A.F.A.F.E. DE ALTECKENDORF

Bulletin à retourner avant le , en Mairie de ALTECKENDORF

N° B.I. : 117

N° de Compte : 1390

— DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

[illegible]

FEUILLET N° 1 ET DERNIER

TOTAUX : 0 31 80

2960

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE,
SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

Fait à

le

SIGNATURE :

- **Col. 8** : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- **Col. 9** : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIÈRE PAGE.

A.F.A.F.E. DE ALTECKENDORF

Bulletin à retourner avant le , en Mairie de ALTECKENDORF

N° B.I. : 39

N° de Compte : 1400

— DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Logiciel INTEGRM

FEUILLET N° 1 ET DERNIER

TOTAUX : 0 62 93

5803

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE,
SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

Fait à

le

SIGNATURE :

- **Col. 8** : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- **Col. 9** : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIÈRE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE ALTECKENDORF																	
12	19	IM TAL	0	10	32	0	07	73	T 6	541							
						0	02	59	T 7	155							
12	20	IM TAL	0	31	10	0	20	54	T 6	1438							
						0	10	56	T 7	634							
12	30	IM TAL	0	10	69	0	10	69	T 6	748							
12	31	IM TAL	0	21	39	0	21	39	T 6	1497							
12	32	IM TAL	0	10	71	0	10	71	T 6	750							
12	33	IM TAL	0	10	75	0	10	75	T 6	753							
12	34	IM TAL	0	10	72	0	10	72	T 6	750							
12	35	IM TAL	0	21	42	0	21	42	T 6	1499							
12	36	IM TAL	0	10	66	0	10	66	T 6	746							
12	38	IM TAL	0	21	42	0	21	42	T 6	1499							
12	39	IM TAL	0	21	44	0	21	44	T 6	1501							
12	43	IM TAL	0	11	09	0	11	09	T 6	776							
12	44	IM TAL	0	11	12	0	11	12	T 6	778							
12	45	IM TAL	0	22	23	0	22	23	T 6	1556							

FEUILLET N° 1

A REPORTER :
 2 25 06
 15621

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
 F (pour désigner les biens propres de la femme),
 C (pour désigner les biens de la communauté),
 I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL
 SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à
 le
 SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

(suite)

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		REPORT	2	25	06					15621							
COMMUNE DE ALTECKENDORF																	
12	46	IM TAL	0	11	13	0	11	13	T 6	779							
12	47	IM TAL	0	11	10	0	11	10	T 6	777							
12	48	IM TAL	0	22	21	0	22	21	T 6	1555							
12	49	IM TAL	0	11	08	0	11	08	T 6	776							
12	50	IM TAL	0	22	57	0	21	40	T 6	1498							
						0	01	17	T11	12							
12	51	TAL	0	15	54	0	13	56	T 5	1085							
						0	01	71	T 6	120							
						0	00	27	T11	3							
12	69	TAL	0	11	27	0	11	10	T10	222							
						0	00	17	T11	2							

FEUILLET N° 2 ET DERNIER

TOTAUX : 3 29 96

22450

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 21 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à

le

SIGNATURE :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Anonyme

[illegible]

746

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE,
SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ. PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES
 Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		COMMUNE DE ALTECKENDORF															
12	5	IM TAL	0	12	10	0	12	10	T 6	847							
12	52	TAL	0	12	19	0	10	68	T 5	854							
						0	01	37	T 6	96							
						0	00	14	T11	1							
12	54	TAL	0	10	57	0	09	60	T 5	768							
						0	00	90	T 6	63							
						0	00	07	T11	1							
12	55	TAL	0	12	09	0	10	88	T 5	870							
						0	01	05	T 6	74							
						0	00	16	T11	2							
12	56	TAL	0	06	78	0	06	78	T 5	542							
12	57	TAL	0	06	19	0	04	84	T 5	387							
						0	01	28	T 6	90							
						0	00	07	T11	1							
12	59	TAL	0	23	73	0	21	81	T 5	1745							
						0	01	92	T 6	134							
12	60	TAL	0	12	25	0	11	33	T 5	906							
						0	00	88	T 6	62							
						0	00	04	T11	0							
12	61	TAL	0	12	23	0	11	36	T 5	909							
						0	00	80	T 6	56							
						0	00	07	T11	1							

FEUILLET N° 1
 A REPORTER :
 1 08 13
 8409

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
 F (pour désigner les biens propres de la femme),
 C (pour désigner les biens de la communauté),
 I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL
 SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

(suite)

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		REPORT	1	08	13					8409							
COMMUNE DE ALTECKENDORF																	
12	62	TAL	0	23	25	0	21	68	T 5	1734							
						0	01	41	T 6	99							
						0	00	16	T11	2							
12	63	TAL	0	11	48	0	10	78	T 5	862							
						0	00	61	T 6	43							
						0	00	09	T11	1							
12	64	TAL	0	11	33	0	10	67	T 5	854							
						0	00	53	T 6	37							
						0	00	13	T11	1							
12	65	TAL	0	11	34	0	10	68	T 5	854							
						0	00	53	T 6	37							
						0	00	13	T11	1							
12	67	TAL	0	11	30	0	06	71	T 5	537							
						0	04	22	T 6	295							
						0	00	22	T10	4							
						0	00	15	T11	2							

FEUILLET N° 2 ET DERNIER

TOTAUX : 1 76 83

13772

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 14 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIÈRE PAGE.

Anonyme

[illegible]

962

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE,
SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ. PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		COMMUNE DE ALTECKENDORF															
07	58	PFAFFENHOFER GASSE	0	12	73	0	12	73	P 5	891							

Logiciel INTEGREM

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 12 73	891
--------------------------	------------------	-----

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... (voir notice en première page)
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
08	48	BRUCHACKER	0	01	78	0	00	70	T 4	63							
						0	00	88	T 5	70							
						0	00	20	T11	2							
08	108	BRUCHACKER	0	00	24	0	00	20	T 5	16							
						0	00	04	T11	0							
08	109	BRUCHACKER	0	12	29	0	12	29	T 4	1106							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 14 31	1257
--------------------------	------------------	------

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 3 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

A.F.A.F.E. DE ALTECKENDORF

Bulletin à retourner avant le , en Mairie de ALTECKENDORF

N° B.I. : 212

N° de Compte : 1470

— DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

[illegible]

Logiciel INTEGRM

FEUILLET N° 1 ET DERNIER

TOTAUX : 0 23 40

1638

TRES IMPORTANT :

- **Col. 8** : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- **Col. 9** : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE,
SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à

le

SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIÈRE PAGE.

DESIGNA
Anonyme

	DESIGNATION DES PROPRIETAIRES	
Anonyme		

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 17 06	1194	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ.
--------------------------	------------------	------	---

Fait à _____ le _____ *SIGNATURE :*

- IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

— DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

[illegible]

Logiciel INTEGRUM

FEUILLET N° 1 ET DERNIER

TOTAUX : 0 42 65

3445

TRES IMPORTANT :

- **Col. 8** : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- **Col. 9** : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 3 PARCELLES,
SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à _____ le _____ *SIGNATURE :*

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIÈRE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES
 Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		COMMUNE DE ALTECKENDORF															
12	14	IM TAL	0	10	56	0	10	56	T 6	739							
12	15	IM TAL	0	20	61	0	20	61	T 6	1443							
13	167	SCHLOSSBERG	0	34	21	0	33	32	T 4	2999							
						0	00	86	T 5	69							
						0	00	03	T10	1							
19	38	SCHAEFEREI	0	39	36	0	21	00	T 2	2058							
						0	18	36	T 3	1744							
21	74	KLEINFELD	0	68	60	0	68	60	T 2	6723							
25	120	WESTERBRUCH	0	57	23	0	57	23	T 4	5151							
25	122	WESTERBRUCH	0	38	99	0	38	99	T 4	3509							
25	124	WESTERBRUCH	0	24	68	0	24	68	T 4	2221							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 2 94 24	26657
--------------------------	------------------	-------

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 8 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

A.F.A.F.E. DE ALTECKENDORF

Bulletin à retourner avant le , en Mairie de ALTECKENDORF

N° B.I. : 43

N° de Compte : 1510

— DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

[illegible]

Logiciel INTEGRM

FEUILLET N° 1 ET DERNIER

TOTAUX : 0 43 95

4078

TRES IMPORTANT :

- **Col. 8** : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- **Col. 9** : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 2 PARCELLES,
SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à

le

SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIÈRE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES
 Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufuit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12		
		COMMUNE DE ALTECKENDORF															
12	137	SCHWEINBACH VEBER S TAL	0 34 28	0 23 26	T 4	2093											
				0 10 51	T 5	841											
				0 00 41	T10	8											
				0 00 10	T11	1											
12	153	LENZENBERG	0 09 18	0 09 18	T 7	551											
12	217	SCHWEINBACH VEBER S TAL	0 06 80	0 04 65	T 4	419											
				0 01 95	T 5	156											
				0 00 19	T10	4											
				0 00 01	T11	0											
13	11	SCHWEINBACH	0 36 33	0 33 63	T 4	3027											
				0 00 56	T 5	45											
				0 00 33	T10	7											
				0 01 81	T11	18											
24	37	LANGMATT	0 20 69	0 18 80	T 4	1692											
				0 01 11	T 5	89											
				0 00 03	T10	1											
				0 00 75	T11	8											
		COMMUNE DE BOSSENDORF															
19	73	TIERGARTEN	0 46 98	0 46 93	T 4	4224											
				0 00 05	T 5	4											
		COMMUNE DE SCHWINDRATZHEIM															
48	278	KLEINFELD	1 17 99	1 17 99	T 3	11209											
48	279	KLEINFELD	0 40 59	0 40 59	T 3	3856											

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX :	3 12 84	28253
--------------------------	----------	---------	-------

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 8 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à
 le
 SIGNATURE :

- TRES IMPORTANT :
- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
 - Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12		
		COMMUNE DE MINVERSHEIM															
24	19	GRAEFTMATT	1 06 08	1	04	01	T 4	9361									
					0	02	03	T10	41								
					0	00	04	T11	0								

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 1 06 08	9402
--------------------------	------------------	------

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

A.F.A.F.E. DE ALTECKENDORF

Bulletin à retourner avant le , en Mairie de ALTECKENDORF

N° B.I. : 254

N° de Compte : 1570

— DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

[illegible]

Logiciel INTEGRM

FEUILLET N° 1 ET DERNIER

TOTAUX : 0 48 48

3697

TRES IMPORTANT :

- **Col. 8** : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- **Col. 9** : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 2 PARCELLES,
SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à

le

SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIÈRE PAGE.

Anonyme

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE ALTECKENDORF																	
16	61	HAEFELSRAIN	0 42 99			0 42 99			P 4	3439							

3439

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE,
SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ. PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
11	291	SCHAFLAEGER	0	16	80	0	13	87	P 7	694							
						0	01	93	P 8	77							
						0	01	00	P 9	20							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 16 80	791
--------------------------	------------------	-----

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieu-dit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE ALTECKENDORF																	
25	112	WESTERBRUCH	0	10	43	0	10	43	T 4	939							

Logiciel INTEGRÉM

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 10 43	939
--------------------------	------------------	-----

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE ALTECKENDORF																	
18	39	FLACHSLAENDER	0	32	01	0	31	97	T 2 T12	3133 0							
24	65	WOLFSBRUNNEN	0	16	13	0	05	49	T 3 T 4	522 958							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 48 14	4613
--------------------------	------------------	------

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 2 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

- TRES IMPORTANT :
- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
 - Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

N° B.I. : 275

N° de Compte : 1620

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
09	150	KRUETT	0	27	45	0	05	83	T 7	350							
									T 8	1081							
09	151	KRUETT	0	14	06	0	04	77	T 7	286							
									T 8	465							
22	16	DUERRE GAERTEN	1	03	55	1	03	55	T 2	10148							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 1 45 06	12330
--------------------------	------------------	-------

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 3 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

A.F.A.F.E. DE ALTECKENDORF

Bulletin à retourner avant le , en Mairie de ALTECKENDORF

N° B.I. : 205

N° de Compte : 1640

— DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

[illegible]

Logiciel INTEGRM

FEUILLET N° 1 ET DERNIER

TOTAUX : 0 23 87

2268

TRES IMPORTANT :

- **Col. 8** : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- **Col. 9** : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE,
SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à

le

SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIÈRE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE ALTECKENDORF																	
14	319	WINCKEL	0	74	94	0	74	94	T 4	6745							
21	9	BERGMATT	0	11	43	0	07	13	T 2 T 3	699 409							
21	10	BERGMATT	0	49	93	0	29	86	T 2 T 3	2926 1907							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 1 36 30	12686
--------------------------	------------------	-------

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 3 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE BOSSENDORF																	
19	76	TIERGARTEN	0	10	83	0	10	83	T 4	975							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 10 83	975
--------------------------	------------------	-----

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Anonyme

[illegible]

TOTAUX : 0 11 62

918

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE,
SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à

le

SIGNATURE :

- **Col. 8 :** Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme
 Anonyme
 Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
48	20	ERZGRUBE	5	12	84	3	21	22	T 4	28910							
						1	59	72	T 5	12778							
						0	31	70	T 6	2219							
						0	00	10	T 7	6							
						0	00	10	T11	1							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 5 12 84	43914
--------------------------	------------------	-------

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
 F (pour désigner les biens propres de la femme),
 C (pour désigner les biens de la communauté),
 I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES
Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		COMMUNE DE ALTECKENDORF															
14	282	EGERLE	0	83	40	0	83	40	T 5	6672							
19	46	SCHAEFEREI	1	12	67	0	63	78	T 2	6250							
						0	41	04	T 3	3899							
						0	00	03	T11	0							
						0	07	82	P 1	766							
23	5	SAARMATT	0	12	54	0	04	08	T 3	388							
						0	08	46	T 4	761							
24	78	WOLFSBRUNNEN	0	47	69	0	16	09	T 3	1529							
						0	31	60	T 4	2844							
24	79	WOLFSBRUNNEN	1	01	78	0	33	36	T 3	3169							
						0	68	42	T 4	6158							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER

TOTAUX : 3 58 08 32436

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 5 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
8	9	10	11	11a	11b	12	
1							
3							
4							
7							
5							
9							
9							
2							
4							
3							
2							
3							
7							
7							
9							
9							

22273

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 9 PARCELLES,
SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à _____ le _____ *SIGNATURE :*

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

└ DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

[illegible]

FEUILLET N° 1

A REPORTER : 3 43 93

25821

TRES IMPORTANT :

- **Col. 8** : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- **Col. 9** : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL
SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à _____ le _____ *SIGNATURE :*

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIÈRE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

(suite)

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... (voir notice en première page)
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		REPORT	3	43	93					25821							
COMMUNE DE ALTECKENDORF																	
18	41	FLACHSLAENDER	0	81	65	0	81	65	T 3	7757							
18	42	FLACHSLAENDER	0	41	47	0	41	47	T 3	3940							
19	14	SAAL	0	26	78	0	11	71	T 3	1112							
						0	15	07	T 4	1356							
19	15	SAAL	0	61	82	0	26	79	T 3	2545							
						0	35	03	T 4	3153							
21	29	BINSENPLATZ	0	39	30	0	39	30	T 1	3930							
21	30	BINSENPLATZ	0	01	98	0	01	98	T 1	198							
21	31	BINSENPLATZ	0	17	53	0	17	53	T 1	1753							
21	79	HERRENWEG	0	91	26	0	90	27	T 3	8576							
						0	00	99	T 4	89							
21	85	HERRENWEG	0	49	56	0	49	16	T 3	4670							
						0	00	40	T 4	36							
22	8	KIES	0	39	56	0	15	23	T 3	1447							
						0	24	33	T 4	2190							
22	9	KIES	1	75	73	1	24	30	T 3	11809							
						0	51	43	T 4	4629							
22	11	TIERGAERTEN	0	18	25	0	18	25	T 3	1734							

FEUILLET N° 2

A REPORTER : 9 88 82

86745

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIÈRE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

(suite)

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		REPORT	9	88	82					86745							
COMMUNE DE ALTECKENDORF																	
22	12	TIERGAERTEN	0	12	29	0	12	29	T 3	1168							
22	13	TIERGAERTEN	0	26	93	0	26	93	T 2	2639							
22	17	DUERRE GAERTEN	0	26	82	0	26	82	T 2	2628							
22	54	KATZENLAUF	0	78	05	0	36	15	T 2	3543							
						0	41	90	T 3	3981							
22	58	KATZENLAUF	0	28	52	0	13	68	T 2	1341							
						0	14	84	T 3	1410							
22	60	KATZENLAUF	0	81	79	0	40	34	T 2	3953							
						0	41	45	T 3	3938							
22	77	HABERFELD	0	31	90	0	31	85	T 3	3026							
						0	00	05	T11	1							
22	90	TIERGAERTEN	0	05	07	0	05	07	T 3	482							
24	2	EBENHEIT	0	60	57	0	60	57	T 3	5754							
24	40	LANGMATT	0	57	80	0	50	39	T 4	4535							
						0	06	27	T 5	502							
						0	01	14	T11	11							
24	89	KLAEMMEL	0	60	74	0	60	74	T 2	5953							
24	90	KLAEMMEL	0	42	31	0	42	31	T 2	4146							

FEUILLET N° 3

A REPORTER : 15 01 61

135756

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIÈRE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

(suite)

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		REPORT	15	01	61					135756							
COMMUNE DE ALTECKENDORF																	
24	91	KLAEMMEL	0	24	77	0	24	77	T 2	2427							
25	133	WESTERMATT	0	29	06	0	28	84	T 3	2740							
						0	00	22	T 5	18							
COMMUNE DE SCHWINDRATZHEIM																	
48	6	KLEINFELD	0	67	19	0	47	10	T 3	4475							
						0	20	09	T 4	1808							
48	10	KLEINFELD	0	46	14	0	46	14	T 3	4383							
48	63	PLAUDEL	0	37	09	0	23	20	T 3	2204							
						0	13	89	T 4	1250							
48	65	PLAUDEL	2	03	14	1	30	67	T 3	12414							
						0	72	47	T 4	6522							

FEUILLET N° 4 ET DERNIER

TOTAUX : 19 09 00

173997

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 44 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		COMMUNE DE SCHWINDRATZHEIM															
48	64	PLAUDEL	0	98	00	0	61	58	T 3	5850							
						0	36	42	T 4	3278							
48	66	PLAUDEL	0	08	74	0	05	69	T 3	541							
						0	03	05	T 4	275							
48	67	PLAUDEL	0	23	58	0	15	37	T 3	1460							
						0	08	21	T 4	739							
48	68	PLAUDEL	0	03	35	0	02	18	T 3	207							
						0	01	17	T 4	105							
48	69	PLAUDEL	0	02	90	0	01	89	T 3	180							
						0	01	01	T 4	91							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 1 36 57	12726
--------------------------	------------------	-------

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 5 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES
 Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		COMMUNE DE ALTECKENDORF															
07	61	PFAFFENHOFER GASSE	0	04	89	0	04	89	P 5	342							
09	241	KLEIN KRUETT	0	38	90	0	38	90	P 6	2334							
10	49	HALDEN	0	17	16	0	07	28	T 4	655							
						0	09	88	T 5	790							
10	51	HALDEN	0	86	80	0	86	39	T 4	7775							
						0	00	41	T11	4							
12	3	IM TAL	0	13	64	0	05	03	T 6	352							
						0	08	61	T10	172							
12	4	IM TAL	0	24	74	0	24	09	T 6	1686							
						0	00	65	T10	13							
12	7	IM TAL	0	11	71	0	11	71	T 6	820							
13	30	ZWIRLEN	0	10	99	0	10	99	T 3	1044							
13	31	ZWIRLEN	0	26	03	0	26	03	T 3	2473							
13	140	KUHALLMEND	0	61	53	0	61	53	T 4	5538							
18	20	SCHAEFEREI	2	00	70	1	26	59	T 2	12406							
						0	73	84	T 3	7015							
						0	00	27	T11	3							
18	40	FLACHSLAENDER	0	32	60	0	32	60	T 3	3097							
19	16	SAAL	0	57	84	0	24	83	T 3	2359							
						0	33	01	T 4	2971							

FEUILLET N° 1
 A REPORTER : 5 87 53
 51849

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

(suite)

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12		
		REPORT	5 87 53					51849									
COMMUNE DE ALTECKENDORF																	
22	59	KATZENLAUF	0 41 46	0 20 09	T 2	1969											
				0 21 37	T 3	2030											
24	31	MAUSBERG	0 13 39	0 07 49	T 5	599											
				0 05 90	T 6	413											
COMMUNE DE SCHWINDRATZHEIM																	
48	70	PLAUEL	1 44 64	0 99 84	T 3	9485											
				0 44 80	T 4	4032											

FEUILLET N° 2 ET DERNIER	TOTAUX : 7 87 02	70377
--------------------------	------------------	-------

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 16 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES
Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieu-dit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE ALTECKENDORF																	
12	21	IM TAL	0	20	68	0	14	63	T 6	1024							
						0	06	05	T 7	363							
14	284	LERCHENBERG	0	52	02	0	52	02	T 5	4162							
22	79	HABERFELD	1	06	43	1	01	97	T 3	9687							
						0	04	44	T 4	400							
						0	00	02	T 5	2							
24	82	SAARMATT	0	19	40	0	05	62	T 3	534							
						0	10	59	T 4	953							
						0	00	48	T 5	38							
						0	00	10	T10	2							
						0	02	61	T11	26							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 1 98 53	17191
--------------------------	------------------	-------

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 4 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE LIXHAUSEN																	
17	263	ALTDORFER WEG	0	09	67	0	06	42	T 4	578							
						0	03	25	T 5	260							
17	265	ALTDORFER WEG	0	09	60	0	06	39	T 4	575							
						0	03	21	T 5	257							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 19 27	1670
--------------------------	------------------	------

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 2 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

- TRES IMPORTANT :
- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
 - Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

A.F.A.F.E. DE ALTECKENDORF

Bulletin à retourner avant le , en Mairie de ALTECKENDORF

N° B.I. : 239

N° de Compte : 1790

— DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

[illegible]

Logiciel INTEGRM

FEUILLET N° 1 ET DERNIER

TOTAUX : 0 43 21

3513

TRES IMPORTANT :

- **Col. 8** : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- **Col. 9** : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 2 PARCELLES,
SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à

le

SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIÈRE PAGE.

└ DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

FEUILLET N° 1 ET DERNIER

TOTAUX : 0 16 60

1438

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE,
SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à

le

SIGNATURE :

- **Col. 8 :** Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

A.F.A.F.E. DE ALTECKENDORF

Bulletin à retourner avant le , en Mairie de ALTECKENDORF

N° B.I. : 185

N° de Compte : 1810

— DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

[illegible]

Logiciel INTEGRM

FEUILLET N° 1 ET DERNIER

TOTAUX : 0 09 15

869

TRES IMPORTANT :

- **Col. 8** : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- **Col. 9** : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE,
SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à

le

SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIÈRE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usfruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE ALTECKENDORF																	
09	239	KLEIN KRUETT	0	78	47	0	78	47	T 5	6278							
09	240	KLEIN KRUETT	0	21	69	0	21	69	T 5	1735							
10	31	HUDSRUECKEN	0	07	15	0	07	15	T 6	500							
10	35	HUDSRUECKEN	0	13	63	0	13	63	T 6	954							
10	37	HUDSRUECKEN	0	05	05	0	05	05	T 6	354							
10	39	HUDSRUECKEN	0	81	02	0	81	02	T 6	5671							
12	129	SCHWEINBACH VEBER S TAL	0	19	13	0	19	13	T 4	1722							
14	306	WINCKEL	0	63	97	0	63	30 0 00 67	T 8 T11	3165 7							
15	16	MICHELMATT	0	10	30	0	10	30	T 4	927							
15	17	MICHELMATT	0	69	40	0	02 55 0 66 85		T 4 T 5	230 5348							
15	111	MICHELMATT	0	82	03	0	82	03	T 4	7383							
16	50	HAEFELSRAIN	1	90	42	1	86 02 0 04 40		T 2 T 3	18230 418							
22	4	KIESBUCKEL	0	31	64	0	15 84 0 15 80		T 4 T 5	1426 1264							

FEUILLET N° 1

A REPORTER : 6 73 90

55612

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL
SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES
 (suite)

Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		REPORT	6	73	90					55612							
COMMUNE DE ALTECKENDORF																	
22	5	KIESBUCKEL	0	15	68	0	07	81	T 4	703							
						0	07	87	T 5	630							
22	6	KIESBUCKEL	0	17	50	0	08	68	T 4	781							
						0	08	82	T 5	706							
22	44	ZAEUNEN	1	25	04	1	25	04	T 2	12254							
22	45	ZAEUNEN	0	40	18	0	40	18	T 2	3938							
23	10	SAARMATT	1	36	13	0	43	25	T 3	4109							
						0	92	88	T 4	8359							
23	135	ROET	0	76	09	0	76	09	T 3	7229							
23	146	ROET	0	28	39	0	28	35	T 3	2693							
						0	00	04	T11	0							

FEUILLET N° 2 ET DERNIER

TOTAUX : 11 12 91

97014

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 20 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

- TRES IMPORTANT :
- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
 - Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Anonyme

FEUILLET N° 1 ET DERNIER

TOTAUX : 0 38 01

3421

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE,
SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à

le

SIGNATURE :

- **Col. 8 :** Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE ALTECKENDORF																	
09	236	KLEIN KRUETT	0	16	65	0	16	60	T 5 T11	1328 1							
09	237	KLEIN KRUETT	0	13	56	0	13	54	T 5 T11	1083 0							
22	7	KIES	0	30	79	0	09	48	T 3 T 4	901 1918							
23	79	KIES	0	32	68	0	07	92	T 3 T 4	752 2228							
COMMUNE DE BOSSENDORF																	
19	75	TIERGARTEN	0	45	28	0	45	28	T 4	4075							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 1 38 96	12286
--------------------------	------------------	-------

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 5 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

A.F.A.F.E. DE ALTECKENDORF

Bulletin à retourner avant le , en Mairie de ALTECKENDORF

N° B.I. : 265

N° de Compte : 1870

— DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... (voir notice en première page)	
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		événement: année de fin de bail
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE ALTECKENDORF																	
10	55	HALDEN	0	34	51	0	21	55	T 4	1940							
						0	12	91	T 6	904							
						0	00	05	T11	1							
COMMUNE DE MINVERSHEIM																	
23	214	BUEHNWEG	0	16	44	0	16	44	T 3	1562							

Logiciel INTERGEM

Logiciel INTEGRM

FEUILLET N° 1 ET DERNIER

TOTAUX : 0 50 95

4407

TRES IMPORTANT :

- **Col. 8** : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- **Col. 9** : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 2 PARCELLES,
SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à

le

SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIÈRE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		COMMUNE DE ALTECKENDORF															
12	155	LENZENBERG	0	08	14	0	08	14	T 7	488							
12	156	LENZENBERG	0	23	49	0	23	49	T 7	1409							
13	44	STEPHANSWEG	0	41	90	0	41	90	T 5	3352							
13	67	SCHMALMATT	0	68	70	0	68	70	T 5	5496							
16	40	MINVERSHEIMER MATT	0	18	86	0	18	86	T 3	1792							
16	41	MINVERSHEIMER MATT	0	19	41	0	19	41	T 3	1844							
16	42	MINVERSHEIMER MATT	0	22	40	0	22	40	T 3	2128							
19	56	MUEHLWEG	0	54	17	0	54	17	T 3	5146							
19	57	MUEHLWEG	0	08	94	0	08	94	T 3	849							
19	58	SCHILDMATT	0	69	87	0	69	87	T 3	6638							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 3 35 88	29142
--------------------------	------------------	-------

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 10 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

[illegible]

FEUILLET N° 1	A REPORTER :	3 34 56	25133
---------------	--------------	---------	-------

- **Col. 9** : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

Fait à _____ le _____ *SIGNATURE :*

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIÈRE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

(suite)

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		REPORT	3	34	56					25133							
COMMUNE DE ALTECKENDORF																	
12	118	SCHWEINBACH VEBER S TAL	0	09	35	0	08	88	T 4	799							
						0	00	31	T 5	25							
						0	00	06	T10	1							
						0	00	10	T11	1							
12	120	SCHWEINBACH VEBER S TAL	0	09	53	0	08	84	T 4	796							
						0	00	59	T 5	47							
						0	00	08	T10	2							
						0	00	02	T11	0							
12	121	SCHWEINBACH VEBER S TAL	0	09	55	0	09	41	T 4	847							
						0	00	14	T 5	11							
12	122	SCHWEINBACH VEBER S TAL	0	14	31	0	14	31	T 4	1288							
12	123	SCHWEINBACH VEBER S TAL	0	14	31	0	14	31	T 4	1288							
12	125	SCHWEINBACH VEBER S TAL	0	13	02	0	13	02	T 4	1172							
12	126	SCHWEINBACH VEBER S TAL	0	15	64	0	15	64	P 3	1408							
13	4	SCHWEINBACH	0	17	11	0	06	86	T 4	617							
						0	09	80	T 5	784							
						0	00	45	T11	5							
13	5	SCHWEINBACH	0	39	85	0	15	90	T 4	1431							
						0	22	61	T 5	1809							
						0	01	34	T11	13							
16	43	MINVERSHEIMER MATT	0	34	93	0	34	93	T 3	3318							

FEUILLET N° 2 ET DERNIER

TOTAUX : 5 12 16

40795

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 19 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
 F (pour désigner les biens propres de la femme),
 C (pour désigner les biens de la communauté),
 I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme
 Anonyme
 Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE ALTECKENDORF																	
09	127	KRUETT	0	23	67	0	22	76	T 7 T11	1366 9							
09	128	KRUETT	0	14	70	0	14	17	T 7 T11	850 5							
09	129	KRUETT	0	10	35	0	10	05	T 7 T11	603 3							
09	170	KRUETT	0	07	15	0	07	15	T 6	500							
13	45	STEPHANSWEG	0	30	03	0	30	03	T 5	2402							
16	57	HAEFELSRAIN	0	06	77	0	06	77	T 3	643							
16	58	HAEFELSRAIN	0	03	07	0	03	07	T 3	292							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 95 74	6673
--------------------------	------------------	------

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
 F (pour désigner les biens propres de la femme),
 C (pour désigner les biens de la communauté),
 I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 7 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieu-dit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		COMMUNE DE MINVERSHEIM															
24	17	KLEINE BUEHN	0	39	04	0	39	04	T 4	3514							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 39 04	3514
--------------------------	------------------	------

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIÈRE PAGE.

A.F.A.F.E. DE ALTECKENDORF

Bulletin à retourner avant le , en Mairie de ALTECKENDORF

N° B.I. : 253

N° de Compte : 1930

— DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

[illegible]

Logiciel INTEGRUM

FEUILLET N° 1 ET DERNIER

TOTAUX : 0 61 52

5537

TRES IMPORTANT :

- **Col. 8** : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- **Col. 9** : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE,
SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à

le

SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIÈRE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		COMMUNE DE SCHWINDRATZHEIM															
48	37	BOLLENHAG	0	30	40	0	30	40	T 3	2888							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 30 40	2888
--------------------------	------------------	------

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		COMMUNE DE SCHWINDRATZHEIM															
48	38	BOLLENHAG	3 15 82			3 15 82			T 3	30003							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 3 15 82	30003
--------------------------	------------------	-------

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

N° de Compte : 1950

e s	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
8	9	10	11	11a	11b	12	
9							
5							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX :	1 08 47	10305
--------------------------	----------	---------	-------

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGRUM

A.F.A.F.E. DE ALTECKENDORF

Bulletin à retourner avant le , en Mairie de ALTECKENDORF

N° B.I. : 219

N° de Compte : 1970

— DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

[illegible]

Logiciel INTEGRUM

FEUILLET N° 1 ET DERNIER

TOTAUX : 0 41 84

4100

TRES IMPORTANT :

- **Col. 8** : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- **Col. 9** : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE,
SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à

le

SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIÈRE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieu-dit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE ALTECKENDORF																	
13	51	KUHALLMEND	0	23	06	0	22	86	T 3 T11	2172 2							
24	23	MAUSBERG	0	30	80	0	12	53	T 5 T 6	1002 1279							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 53 86	4455
--------------------------	------------------	------

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 2 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

- TRES IMPORTANT :
- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
 - Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIÈRE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE ALTECKENDORF																	
11	219	DAUMATT	0	08	25	0	08	25	P 4	660							
11	220	DAUMATT	0	04	13	0	04	13	P 4	330							

Logiciel INTEGREM

FEUILLET N° 1 ET DERNIER

TOTAUX : 0 12 38

990

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 2 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

- TRES IMPORTANT :
- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
 - Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieu-dit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... (voir notice en première page)
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE ALTECKENDORF																	
23	144	ROET	0	28	79	0	28	79	T 3	2735							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 28 79	2735
--------------------------	------------------	------

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

A.F.A.F.E. DE ALTECKENDORF

Bulletin à retourner avant le , en Mairie de ALTECKENDORF

N° B.I. : 216

N° de Compte : 2010

— DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

[illegible]

FEUILLET N° 1 ET DERNIER

TOTAUX : 0 48 45

4082

TRES IMPORTANT :

- **Col. 8** : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- **Col. 9** : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 2 PARCELLES,
SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à

le

SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIÈRE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		COMMUNE DE ALTECKENDORF															
24	33	MAUSBERG	0	25	29	0	18	76	T 5	1501							
						0	06	53	T 6	457							
24	124	BUESWEILER WEG	0	27	22	0	27	22	T 4	2450							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 52 51	4408
--------------------------	------------------	------

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 2 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE ALTECKENDORF																	
24	1	EBENHEIT	0 23 09			0 23 09			T 3	2194							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 23 09	2194
--------------------------	------------------	------

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Anonyme

[illegible]

TOTAUX : 0 28 09

2397

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE,
SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ. PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à

le

SIGNATURE :

- **Col. 8** : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- **Col. 9** : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIÈRE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE ALTECKENDORF																	
08	120	BRUCHACKER	0	01	33	0	01	16	T 5	93							
						0	00	17	T11	2							
08	121	BRUCHACKER	0	24	32	0	18	11	T 4	1630							
						0	05	90	T 5	472							
						0	00	31	T11	3							
10	43	HALDEN	0	14	28	0	14	28	T 6	1000							
10	44	HALDEN	0	17	55	0	17	55	T 6	1229							
10	45	HALDEN	0	24	63	0	24	63	T 6	1724							
10	46	HALDEN	0	18	08	0	18	08	T 6	1266							
10	47	HALDEN	0	31	70	0	31	70	T 6	2219							
COMMUNE DE BOSSENDORF																	
19	58	KATZENLAUF	0	26	69	0	12	73	T 3	1209							
						0	13	96	T 4	1256							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 1 58 58	12103
--------------------------	------------------	-------

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 8 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

- TRES IMPORTANT :
- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
 - Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES
 Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12		
		COMMUNE DE ALTECKENDORF															
12	216	SCHWEINBACH VEBER S TAL	0 42 33	0 28 91	T 4	2602											
				0 12 21	T 5	977											
				0 01 09	T10	22											
				0 00 12	T11	1											

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX :	0 42 33	3602
--------------------------	----------	---------	------

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12		
		COMMUNE DE ALTECKENDORF															
08	15	BRUCHACKER	0 29 21	0 23 27	T 3	2211											
				0 05 09	T10	102											
				0 00 85	T11	9											
08	22	BRUCHACKER	0 17 01	0 15 22	T 4	1370											
				0 01 49	T 5	119											
				0 00 30	T11	3											
21	60	KRAUTFELD	0 10 03	0 10 03	T 3	953											
24	119	BUESWEILER WEG	0 32 64	0 32 64	T 3	3101											

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 88 89	7868
--------------------------	------------------	------

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 4 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE ALTECKENDORF																	
12	22	IM TAL	0	10	35	0	09	29	T 6	650							
						0	01	06	T 7	64							
12	23	IM TAL	0	31	13	0	31	13	T 6	2179							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 41 48	2893
--------------------------	------------------	------

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 2 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES
Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		COMMUNE DE ALTECKENDORF															
13	53	KUHALLMEND	0	19	62	0	19	51	T 3	1853							
						0	00	11	T11	1							
21	47	KRAUTFELD	0	06	68	0	06	68	P 3	601							
		COMMUNE DE MINVERSHEIM															
24	414	BUEHN	0	17	81	0	17	81	T 4	1603							
		COMMUNE DE SCHWINDRATZHEIM															
48	45	BOLLENHAG	0	86	51	0	86	51	T 3	8218							
48	46	BOLLENHAG	0	76	56	0	58	65	T 3	5572							
						0	17	91	T 4	1612							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER

TOTAUX : 2 07 18 19460

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 5 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES
Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... (voir notice en première page)
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE ALTECKENDORF																	
08	24	BRUCHACKER	0	13	85	0	12	31	T 4	1108							
						0	01	17	T 5	94							
						0	00	37	T11	4							
08	25	BRUCHACKER	0	02	93	0	02	59	T 4	233							
						0	00	25	T 5	20							
						0	00	09	T11	1							
08	26	BRUCHACKER	0	22	26	0	19	45	T 4	1751							
						0	02	07	T 5	166							
						0	00	74	T11	7							
08	62	ETTENDORFER FELD	0	04	43	0	04	43	P 5	310							
10	42	HALDEN	0	10	88	0	10	88	T 6	762							
12	24	IM TAL	0	10	35	0	10	35	T 6	725							
COMMUNE DE BOSSENDORF																	
19	57	KATZENLAUF	0	19	71	0	09	20	T 3	874							
						0	10	51	T 4	946							
19	59	KATZENLAUF	0	62	95	0	30	38	T 3	2886							
						0	32	57	T 4	2931							
19	60	KATZENLAUF	0	29	27	0	14	37	T 3	1365							
						0	14	90	T 4	1341							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER

TOTAUX : 1 76 63

15524

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 9 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		COMMUNE DE ALTECKENDORF															
14	288	LERCHENBERG	0	17	08	0	16	75	T 5 T11	1340 3							
14	289	LERCHENBERG	0	25	15	0	24	67	T 5 T11	1974 5							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 42 23	3322
--------------------------	------------------	------

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 2 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		COMMUNE DE ALTECKENDORF															
08	27	BRUCHACKER	0 12 00			0 10 20 0 01 41 0 00 39			T 4 T 5 T11	918 113 4							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 12 00	1035
--------------------------	------------------	------

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES
Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>	
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		éventuellement : année de fin de bail
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE ALTECKENDORF																	
12	164	LENZENBERG	0	12	15	0	12	15	T 7	729							
13	13	SCHWEINBACH	0	50	80	0	46	11	T 4	4150							
						0	02	08	T10	42							
						0	02	61	T11	26							
14	320	GRUNDREBEN	0	89	54	0	83	53	T 5	6682							
						0	06	01	T 6	421							
14	321	GRUNDREBEN	0	06	62	0	04	17	T 5	334							
						0	02	45	T 6	172							
22	51	KATZENLAUF	0	63	62	0	02	17	T 1	217							
						0	28	77	T 2	2819							
						0	32	68	T 3	3105							
22	57	KATZENLAUF	0	57	86	0	27	52	T 2	2697							
						0	30	34	T 3	2882							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER

TOTAUX : 2 80 59 24276

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 6 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE ALTECKENDORF																	
09	145	KRUETT	0	43	12	0	21	80	T 7	1308							
						0	17	45	T 8	873							
						0	03	87	P 5	271							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 43 12	2452
--------------------------	------------------	------

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES
 Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		COMMUNE DE ALTECKENDORF															
10	38	HUDSRUECKEN	0	08	29	0	08	29	T 6	580							
12	170	LENZENBERG	0	06	36	0	06	17 0 00 19	T 7 T11	370 2							
12	171	LENZENBERG	0	06	24	0	06	24	T 7	374							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 20 89	1326
--------------------------	------------------	------

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 3 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES
Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12		
		COMMUNE DE ALTECKENDORF															
24	42	LANGMATT	0 14 51	0 13 21	T 4	1189											
				0 01 28	T 5	102											
				0 00 02	T11	0											
24	53	ETTENDORFER GASS	0 19 02	0 08 88	T 3	844											
				0 10 14	T 4	913											
24	54	ETTENDORFER GASS	0 04 71	0 04 44	T 3	422											
				0 00 27	T 4	24											
24	55	ETTENDORFER GASS	0 08 03	0 08 03	T 3	763											
24	56	ETTENDORFER GASS	0 10 46	0 06 67	T 3	634											
				0 03 79	T 4	341											
24	64	ETTENDORFER GASS	0 26 22	0 09 48	T 3	901											
				0 16 74	T 4	1507											

FEUILLET N° 1 ET DERNIER

TOTAUX : 0 82 95 7640

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 6 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE ALTECKENDORF																	
24	41	LANGMATT	0 54 90			0 49 16 0 04 97 0 00 77			T 4 T 5 T11	4424 398 8							
24	44	LANGMATT	0 26 27			0 18 63 0 04 76 0 02 36 0 00 52			T 5 T 6 T10 T11	1490 333 47 5							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 81 17	6705
--------------------------	------------------	------

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 2 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

- TRES IMPORTANT :
- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
 - Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Anonyme

[illegible]

4474

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 2 PARCELLES,
SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIÈRE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES
 Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		COMMUNE DE ALTECKENDORF															
12	130	SCHWEINBACH VEBER S TAL	0	19	15	0	19	15	T 4	1724							
12	149	LENZENBERG	0	05	65	0	05	65	T 7	339							
12	150	LENZENBERG	0	05	90	0	05	90	T 7	354							
12	152	LENZENBERG	0	24	64	0	24	64	T 7	1478							
12	208	LENZENBERG	0	29	33	0	12	55	T 6	879							
						0	16	78	T 7	1007							
12	209	LENZENBERG	0	28	35	0	13	10	T 6	917							
						0	15	25	T 7	915							
12	210	LENZENBERG	0	05	72	0	00	58	T 6	41							
						0	05	14	T 7	308							
13	63	KRUEMMLING	0	56	23	0	56	23	T 3	5342							
13	143	KUHALLMEND	0	20	84	0	20	84	T 4	1876							
14	295	KAEMMERLE	0	32	64	0	32	64	T 4	2938							
14	311	WINCKEL	0	43	48	0	08	11	T 4	730							
						0	35	37	T 5	2830							
14	312	WINCKEL	0	08	35	0	08	35	T 4	752							
14	313	WINCKEL	0	07	26	0	07	26	T 4	653							
14	316	WINCKEL	0	31	87	0	31	87	T 4	2868							
15	18	MICHELMATT	0	35	97	0	35	97	T 5	2878							

FEUILLET N° 1
 A REPORTER :
 3 55 38
 28829

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
 F (pour désigner les biens propres de la femme),
 C (pour désigner les biens de la communauté),
 I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

(suite)

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		REPORT	3	55	38					28829							
COMMUNE DE ALTECKENDORF																	
18	16	RAIN	0	53	97	0	15	07	T 2	1477							
						0	01	57	T 3	149							
						0	37	33	T 4	3360							
18	17	RAIN	1	01	63	0	29	38	T 2	2879							
						0	16	49	T 3	1567							
						0	55	76	T 4	5018							
18	28	STAETTAECKERN	0	25	45	0	18	25	T 3	1734							
						0	07	20	T 4	648							
18	33	STAETTAECKERN	0	13	39	0	09	82	T 3	933							
						0	03	57	T 4	321							
18	34	STAETTAECKERN	0	32	22	0	23	66	T 3	2248							
						0	08	56	T 4	770							
19	19	SAAL	0	50	44	0	20	77	T 3	1973							
						0	29	67	T 4	2670							
COMMUNE DE MINVERSHEIM																	
24	399	BUEHN	0	32	24	0	10	90	T 4	981							
						0	21	34	T 5	1707							
24	402	BUEHN	0	27	79	0	16	85	T 4	1517							
						0	10	94	T 5	875							

FEUILLET N° 2

A REPORTER : 6 92 51

59656

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

(suite)

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		REPORT	6	92	51					59656							
COMMUNE DE SCHWINDRATZHEIM																	
48	18	KNOBLAUCHGARTEN	0	23	20	0	23	20	T 4	2088							
48	19	KNOBLAUCHGARTEN	0	11	65	0	11	65	T 4	1049							
48	54	SPAETZELHECK	0	64	05	0	64	05	T 3	6085							
48	56	SPAETZELHECK	0	46	08	0	46	08	T 3	4378							
48	57	SPAETZELHECK	0	70	24	0	70	24	T 3	6673							
48	58	SPAETZELHECK	0	17	76	0	17	76	T 3	1687							
48	162	EVELSBOESCH	0	62	29	0	62	29	T 3	5918							
48	163	EVELSBOESCH	0	73	81	0	73	81	T 3	7012							

FEUILLET N° 3 ET DERNIER

TOTAUX : 10 61 59

94546

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 31 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		COMMUNE DE ALTECKENDORF															
14	291	KAEMMERLE	0	28	76	0	28	76	T 4	2588							
14	292	KAEMMERLE	0	50	75	0	50	75	T 4	4568							
14	293	KAEMMERLE	0	65	12	0	65	12	T 4	5861							
14	294	KAEMMERLE	0	24	86	0	24	86	T 4	2237							
15	5	UNTERWEGEN	0	15	00	0	12	43	T 5	994							
						0	02	57	T 6	180							
15	75	UNTERWEGEN	0	04	00	0	03	34	T 5	267							
						0	00	66	T 6	46							
16	29	SCHMALMATT	0	68	44	0	42	46	T 3	4034							
						0	02	88	T 4	259							
						0	23	10	T 5	1848							
16	51	HAEFELSRAIN	1	28	48	1	28	48	T 2	12591							
16	62	HAEFELSRAIN	0	21	02	0	21	02	P 4	1682							
16	157	SCHMALMATT	0	76	07	0	33	98	T 2	3330							
						0	41	45	T 3	3938							
						0	00	64	T 5	51							

FEUILLET N° 1

A REPORTER : 4 82 50

44474

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
 F (pour désigner les biens propres de la femme),
 C (pour désigner les biens de la communauté),
 I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

(suite)

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		REPORT	4	82	50					44474							
COMMUNE DE ALTECKENDORF																	
18	18	RAIN	1	46	60	0	43	20	T 2	4234							
						0	51	14	T 3	4858							
						0	52	22	T 4	4700							
						0	00	04	T12	0							
19	5	SAAL	1	17	64	1	17	64	T 2	11529							
19	18	SAAL	1	17	31	0	48	90	T 3	4646							
						0	68	41	T 4	6157							
COMMUNE DE SCHWINDRATZHEIM																	
48	53	SPAETZELHECK	0	63	36	0	63	36	T 3	6019							
48	55	SPAETZELHECK	0	10	80	0	10	80	T 3	1026							
48	280	KLEINFELD	0	71	74	0	71	74	T 3	6815							
48	281	KLEINFELD	0	34	72	0	34	72	T 3	3298							

FEUILLET N° 2 ET DERNIER

TOTAUX : 10 44 67

97756

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 17 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE ALTECKENDORF																	
18	55	GRIENSRIED	0	39	21	0	22	21	T 3	2110							
						0	17	00	T 4	1530							
COMMUNE DE SCHWINDRATZHEIM																	
48	16	KNOBLAUCHGARTEN	0	20	83	0	20	83	T 4	1875							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 60 04	5515
--------------------------	------------------	------

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 2 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

- TRES IMPORTANT :
- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
 - Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

A.F.A.F.E. DE ALTECKENDORF

Bulletin à retourner avant le , en Mairie de ALTECKENDORF

N° B.I. : 68

N° de Compte : 2320

— DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...

Section	N° du Plan	Lieu-dit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... (voir notice en première page)
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12		
		COMMUNE DE ALTECKENDORF															
13	17	SCHLOSSBERG	0 32 74	0 31 72	T 4	2855											
				0 00 67	T 5	54											
				0 00 35	T10	7											
13	66	KRUEMMLING	0 54 87	0 54 87	T 3	5213											
13	168	SCHLOSSBERG	0 15 60	0 15 17	T 4	1365											
				0 00 35	T 5	28											
				0 00 08	T10	2											
18	15	RAIN	0 49 95	0 13 43	T 2	1316											
				0 07 53	T 3	715											
				0 28 99	T 4	2609											
18	29	STAETTAECKERN	0 44 65	0 32 39	T 3	3077											
				0 12 26	T 4	1103											
18	30	STAETTAECKERN	0 73 02	0 53 47	T 3	5080											
				0 19 55	T 4	1760											
18	31	STAETTAECKERN	0 20 69	0 15 14	T 3	1438											
				0 05 55	T 4	500											
19	49	MUEHLWEG	0 40 30	0 40 30	T 3	3829											
25	12	HINTER DEN ZAUNEN	0 76 98	0 42 57	T 2	4172											
				0 00 44	T11	4											
				0 33 90	P 1	3322											
				0 00 07	P10	1											

Logiciel INTEGREM

Logiciel INTEGRM

FEUILLET N° 1

A REPORTER : 4 08 80

38450

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL
SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ. PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

Fait à

le

SIGNATURE :

- **Col. 8** : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- **Col. 9** : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIÈRE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

(suite)

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		REPORT	4	08	80					38450							
COMMUNE DE ALTECKENDORF																	
25	13	HINTER DEN ZAUNEN	0	33	96	0	18	75	T 2	1838							
						0	00	62	T11	6							
						0	11	91	P 1	1167							
						0	02	68	P10	27							
25	14	HINTER DEN ZAUNEN	0	64	99	0	35	10	T 2	3440							
						0	02	60	T11	26							
						0	00	12	T12	0							
						0	24	61	P 1	2412							
						0	02	56	P10	26							
COMMUNE DE SCHWINDRATZHEIM																	
48	59	SPAETZELHECK	0	10	88	0	10	88	T 3	1034							
48	60	SPAETZELHECK	0	11	37	0	11	37	T 3	1080							
48	284	KLEINFELD	0	57	29	0	57	29	T 3	5443							
48	285	KLEINFELD	0	20	74	0	17	64	T 3	1676							
						0	03	10	T 4	279							
48	286	KLEINFELD	0	98	15	0	98	08	T 3	9318							
						0	00	07	T 4	6							
48	287	KLEINFELD	0	32	30	0	16	48	T 3	1566							
						0	15	82	T 4	1424							

FEUILLET N° 2 ET DERNIER

TOTAUX : 7 38 48

69218

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 17 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		COMMUNE DE SCHWINDRATZHEIM															
48	17	KNOBLAUCHGARTEN	0	45	10	0	45	10	T 4	4059							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 45 10	4059
--------------------------	------------------	------

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE ALTECKENDORF																	
10	40	HALDEN	0	19	67	0	19	67	T 6	1377							
10	67	HALDEN	0	17	09	0	10	58 0 06 51	T 4 T 6	952 456							
21	36	KRAUTFELD	0	06	16	0	06	16	T 4	554							
21	44	KRAUTFELD	0	04	41	0	04	41	T 4	397							
21	56	KRAUTFELD	0	08	94	0	08	94	T 4	805							
24	71	WOLFSBRUNNEN	0	05	95	0	02	47 0 03 48	T 3 T 4	235 313							
24	72	WOLFSBRUNNEN	0	08	03	0	01	80 0 06 23	T 3 T 4	171 561							
COMMUNE DE BOSSENDORF																	
19	67	KATZENLAUF	0	22	36	0	11	73 0 10 63	T 3 T 4	1114 957							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 92 61	7892
--------------------------	------------------	------

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 8 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		COMMUNE DE ALTECKENDORF															
24	45	LANGMATT	0	25	38	0	25	30	T10 T11	506 1							
24	138	BUESWEILER WEG	0	23	80	0	23	80	P 5	1666							

Logiciel INTEGREM

FEUILLET N° 1 ET DERNIER

TOTAUX : 0 49 18

2173

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 2 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

- TRES IMPORTANT :
- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
 - Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

A.F.A.F.E. DE ALTECKENDORF

Bulletin à retourner avant le , en Mairie de ALTECKENDORF

N° B.I. : 192

N° de Compte : 2360

— DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

[illegible]

Logiciel INTEGRM

FEUILLET N° 1 ET DERNIER

TOTAUX : 0 32 38

3033

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE,
SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

Fait à

le

SIGNATURE :

- **Col. 8** : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- **Col. 9** : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIÈRE PAGE.

A.F.A.F.E. DE ALTECKENDORF

Bulletin à retourner avant le , en Mairie de ALTECKENDORF

N° B.I. : 197

N° de Compte : 2370

— DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

[illegible]

Logiciel INTEGRUM

FEUILLET N° 1 ET DERNIER

TOTAUX : 0 27 06

2652

TRES IMPORTANT :

- **Col. 8** : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- **Col. 9** : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE,
SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à

le

SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIÈRE PAGE.

N° de Compte : 2380

Anonyme

[illegible]

1806

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE,
SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIÈRE PAGE.

A.F.A.F.E. DE ALTECKENDORF

Bulletin à retourner avant le , en Mairie de ALTECKENDORF

N° B.I. : 228

N° de Compte : 2430

— DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

[illegible]

Logiciel INTEGRM

FEUILLET N° 1 ET DERNIER

TOTAUX : 0 53 15

4783

TRES IMPORTANT :

- **Col. 8** : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- **Col. 9** : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 2 PARCELLES,
SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à

le

SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIÈRE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES
 Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		COMMUNE DE ALTECKENDORF															
12	1	IM TAL	0	17	74	0	17	74	T 6	1242							
12	68	TAL	0	11	29	0	11	18 0 00 11	T10 T11	224 1							
16	55	HAEFELSRAIN	0	14	16	0	14	16	T 3	1345							
19	44	SCHAEFEREI	0	16	26	0	07 89 0 06 40 0 01 97	T 2 T 3 P 1		773 608 193							
19	45	SCHAEFEREI	0	14	94	0	07 51 0 05 83 0 01 60	T 2 T 3 P 1		736 554 157							
21	35	KRAUTFELD	0	06	66	0	06	66	T 4	599							
21	57	KRAUTFELD	0	06	14	0	06	14	T 4	553							
24	81	SAARMATT	0	07	86	0	00 22 0 07 41 0 00 23	T 4 T10 T11		20 148 2							
25	96	WESTERBRUCH	0	16	03	0	15 78 0 00 25	P 3 P 9		1420 5							
		COMMUNE DE MINVERSHEIM															
23	212	BUEHNWEG	0	10	55	0	10	55	T 3	1002							

FEUILLET N° 1
 A REPORTER :
 1 21 63
 9582

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL
 SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à
 le
 SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

(suite)

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		REPORT	1	21	63					9582							
COMMUNE DE SCHWINDRATZHEIM																	
48	47	SPAETZELHECK	0	02	96	0	02	95	T 3	280							
						0	00	01	T 4	1							
48	48	SPAETZELHECK	0	14	67	0	14	67	T 3	1394							
48	49	SPAETZELHECK	0	19	84	0	19	84	T 3	1885							

FEUILLET N° 2 ET DERNIER

TOTAUX : 1 59 10

13142

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 13 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		COMMUNE DE ALTECKENDORF															
16	56	HAEFELSRAIN	0	07	30	0	07	30	T 3	694							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 07 30	694
--------------------------	------------------	-----

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES
 Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		COMMUNE DE ALTECKENDORF															
08	100	BRUCHACKER	0	47	59	0	41	17	T 4	3705							
							0	05	64	T 5	451						
							0	00	78	T11	8						
12	154	LENZENBERG	0	07	66	0	07	66	T 7	460							
14	324	GRUNDREBEN	0	31	15	0	09	79	T 5	783							
							0	21	36	T 6	1495						
14	325	GRUNDREBEN	0	34	07	0	08	51	T 5	681							
							0	25	56	T 6	1789						
23	29	RINGENDORFER WEG	0	23	74	0	23	74	T 2	2327							
23	30	RINGENDORFER WEG	0	73	01	0	73	01	T 2	7155							
23	31	RINGENDORFER WEG	0	22	16	0	22	16	T 2	2172							
23	75	KIES	0	14	16	0	09	68	T 4	871							
							0	02	52	T 5	202						
							0	01	96	T 6	137						
23	76	KIES	0	41	47	0	30	80	T 4	2772							
							0	10	67	T 5	854						

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 2 95 01	25862
--------------------------	------------------	-------

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 9 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

— DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

[illegible]

Logiciel INTEGRUM

FEUILLET N° 1 ET DERNIER

TOTAUX : 0 68 90

6461

TRES IMPORTANT :

- **Col. 8** : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- **Col. 9** : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE,
SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à

le

SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIÈRE PAGE.

A.F.A.F.E. DE ALTECKENDORF

Bulletin à retourner avant le , en Mairie de ALTECKENDORF

N° B.I. : 53

N° de Compte : 2550

— DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

[illegible]

Logiciel INTEGRUM

FEUILLET N° 1 ET DERNIER

TOTAUX : 0 25 11

2382

TRES IMPORTANT :

- **Col. 8** : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- **Col. 9** : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETTIN, COMPRENANT 1 PARCELLE,
SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à

le

SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIÈRE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE ALTECKENDORF																	
13	49	KUHALLMEND	0	09	65	0	09	59	T 3	911							
						0	00	06	T11	1							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 09 65	912
--------------------------	------------------	-----

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

A.F.A.F.E. DE ALTECKENDORF

Bulletin à retourner avant le , en Mairie de ALTECKENDORF

N° B.I. : 151

N° de Compte : 2570

— DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

[illegible]

Logiciel INTEGRUM

FEUILLET N° 1 ET DERNIER

TOTAUX : 0 22 51

2108

TRES IMPORTANT :

- **Col. 8** : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- **Col. 9** : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE,
SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à _____ le _____ *SIGNATURE :*

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIÈRE PAGE.

A.F.A.F.E. DE ALTECKENDORF

Bulletin à retourner avant le , en Mairie de ALTECKENDORF

N° B.I. : 102

N° de Compte : 2580

— DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... (voir notice en première page)
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		COMMUNE DE ALTECKENDORF															
24	80	SAARMATT	0	09	39	0	08	16	T10	163							
									T11	12							

Logiciel INTEGRUM

FEUILLET N° 1 ET DERNIER

TOTAUX : 0 09 39

175

TRES IMPORTANT :

- **Col. 8** : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- **Col. 9** : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE,
SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à

le

SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIÈRE PAGE.

N° de Compte : 2590

Anonyme

[illegible]

6169

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 2 PARCELLES,
SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Anonyme

[illegible]

507

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE,
SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ. PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

A.F.A.F.E. DE ALTECKENDORF

Bulletin à retourner avant le , en Mairie de ALTECKENDORF

N° B.I. : 236

N° de Compte : 2600

— DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...																	
Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... (voir notice en première page)	
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		COMMUNE DE ALTECKENDORF															
22	64	ALTE STRASSE	0	05	29	0	05	29	T 4	476							
24	66	WOLFSBRUNNEN	0	43	68	0	14	52	T 3	1379							
									T 4	2624							

Logiciel INTEGRM

FEUILLET N° 1 ET DERNIER

TOTAUX : 0 48 97

4479

TRES IMPORTANT :

- **Col. 8** : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- **Col. 9** : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 2 PARCELLES,
SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à

le

SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIÈRE PAGE.

— DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

[illegible]

FEUILLET N° 1 ET DERNIER

TOTAUX : 0 66 55

6235

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 2 PARCELLES,
SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

Fait à

le

SIGNATURE :

- **Col. 8** : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- **Col. 9** : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIÈRE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE ALTECKENDORF																	
21	66	KLEINFELD	0	42	04	0	41	85	T 2 T 3	4101 18							
23	93	BALDWINS ABWENDER	0	57	63	0	56	97	T 3 T11	5412 7							
23	94	BALDWINS ABWENDER	0	00	02	0	00	02	T11	0							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 99 69	9538
--------------------------	------------------	------

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 3 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

- TRES IMPORTANT :
- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
 - Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

A.F.A.F.E. DE ALTECKENDORF

Bulletin à retourner avant le , en Mairie de ALTECKENDORF

N° B.I. : 250

N° de Compte : 2635

— DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

[illegible]

LOGICIEL INTEGREM

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE,
SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à _____ le _____ *SIGNATURE :*

TRES IMPORTANT :

- **Col. 8** : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- **Col. 9** : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIÈRE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES
Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE ALTECKENDORF																	
10	70	HALDEN	0	27	80	0	16	91	T 4	1522							
						0	10	89	T 6	762							
12	8	IM TAL	0	22	13	0	22	13	T 6	1549							
12	70	TAL	0	11	25	0	11	20	T10	224							
						0	00	05	T11	1							
13	47	KUHALLMEND	0	47	81	0	46	99	T 3	4464							
						0	00	32	T 8	16							
						0	00	50	T11	5							
25	98	WESTERBRUCH	0	14	40	0	00	01	T12	0							
						0	14	33	P 3	1290							
						0	00	06	P 9	1							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER

TOTAUX : 1 23 39 9834

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 5 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		COMMUNE DE ALTECKENDORF															
10	41	HALDEN	0	24	27	0	24	27	T 6	1699							
16	60	HAEFELSRAIN	0	41	50	0	41	50	P 4	3320							
23	27	RINGENDORFER WEG	0	54	95	0	54	62	T 2	5353							
						0	00	33	T 3	31							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 1 20 72	10403
--------------------------	------------------	-------

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 3 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

- TRES IMPORTANT :
- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
 - Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

A.F.A.F.E. DE ALTECKENDORF

Bulletin à retourner avant le , en Mairie de ALTECKENDORF

N° B.I. : 96

N° de Compte : 2670

— DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

[illegible]

Logiciel INTEGRM

FEUILLET N° 1 ET DERNIER

TOTAUX : 0 34 74

3182

TRES IMPORTANT :

- **Col. 8** : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- **Col. 9** : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE,
SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à _____ le _____ *SIGNATURE :*

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIÈRE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		COMMUNE DE ALTECKENDORF															
07	59	PFAFFENHOFER GASSE	0	06	86	0	06	86	P 5	480							
07	60	PFAFFENHOFER GASSE	0	10	82	0	10	82	P 5	757							
12	157	LENZENBERG	0	16	29	0	16	29	T 7	977							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 33 97	2214
--------------------------	------------------	------

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 3 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
12	214	TAL	0	11	27	0	11	17	T10 T11	223 1							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 11 27	224
--------------------------	------------------	-----

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE ALTECKENDORF																	
19	8	SAAL	0	56	91	0	56	91	T 2	5577							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 56 91	5577
--------------------------	------------------	------

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

A.F.A.F.E. DE ALTECKENDORF

Bulletin à retourner avant le , en Mairie de ALTECKENDORF

N° B.I. : 247

N° de Compte : 2710

— DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

[illegible]

Logiciel INTEGRUM

FEUILLET N° 1 ET DERNIER

TOTAUX : 0 71 63

6383

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 2 PARCELLES,
SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

Fait à

le

SIGNATURE :

- **Col. 8** : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- **Col. 9** : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIÈRE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		COMMUNE DE ALTECKENDORF															
25	92	WESTERBRUCH	0	32	95	0	00	68	T12	1							
						0	32	11	P 3	2890							
						0	00	16	P 9	3							
25	94	WESTERBRUCH	0	19	18	0	18	76	P 3	1688							
						0	00	42	P 9	8							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 52 13	4590
--------------------------	------------------	------

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 2 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12		
		COMMUNE DE SCHWINDRATZHEIM															
48	30	ERZGRUBE	0 71 96	0 41 33	T 4	3720											
				0 24 71	T 5	1977											
				0 05 92	T 6	414											

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 71 96	6111	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :
--------------------------	------------------	------	---

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Anonyme

[illegible]

TOTAUX : 1 24 16

11510

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 2 PARCELLES,
SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ. PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à

le

SIGNATURE :

- **Col. 8** : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- **Col. 9** : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIÈRE PAGE.

A.F.A.F.E. DE ALTECKENDORF

Bulletin à retourner avant le , en Mairie de ALTECKENDORF

N° B.I. : 277

N° de Compte : 2750

— DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... (voir notice en première page)
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE BOSSENDORF																	
19	51	GROSSHEDERICHWASEN	0	66	27	0	64	99	T 4	5849							
						0	01	28	T 5	102							

Logiciel INTEGRM

FEUILLET N° 1 ET DERNIER

TOTAUX : 0 66 27

5951

TRES IMPORTANT :

- **Col. 8** : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- **Col. 9** : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE,
SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à

le

SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIÈRE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE ALTECKENDORF																	
25	116	WESTERBRUCH	0	26	08	0	26	08	T 4	2347							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 26 08	2347
--------------------------	------------------	------

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

A.F.A.F.E. DE ALTECKENDORF

Bulletin à retourner avant le , en Mairie de ALTECKENDORF

N° B.I. : 174

N° de Compte : 2770

— DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

[illegible]

FEUILLET N° 1 ET DERNIER

TOTAUX : 0 45 20

4064

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 2 PARCELLES,
SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

Fait à

le

SIGNATURE :

- **Col. 8** : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- **Col. 9** : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIÈRE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
09	75	BAECHEN	0	09	73	0	03	35	T 5	268							
						0	03	87	T 6	271							
						0	02	51	T 7	151							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 09 73	690
--------------------------	------------------	-----

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE SCHWINDRATZHEIM																	
48	159	EVELSBOESCH	0	15	46	0	15	46	T 3	1469							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 15 46	1469
--------------------------	------------------	------

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		COMMUNE DE ALTECKENDORF															
23	137	ROET	0 26 97			0 26 97			T 3	2562							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 26 97	2562
--------------------------	------------------	------

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

N° de Compte : 2810

Anonyme

Propriété		Usufruit		Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...		éventuellement année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
8	9	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte	11b		
		10	11	11a		12	

12183

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE,
SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES
 Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		COMMUNE DE ALTECKENDORF															
12	10	IM TAL	0	21	20	0	21	20	T 6	1484							
12	203	LENZENBERG	0	28	92	0	28	50	T 7	1710							
						0	00	06	T 8	3							
						0	00	36	T11	4							
13	58	KUHALLMEND	0	18	96	0	18	70	T 3	1777							
						0	00	16	T10	3							
						0	00	10	T11	1							
14	286	LERCHENBERG	0	20	00	0	20	00	T 5	1600							
14	287	LERCHENBERG	0	15	02	0	14	93	T 5	1194							
						0	00	09	T11	1							
16	21	SCHMALMATT	0	12	95	0	06	91	T 4	622							
						0	06	04	T 5	483							
19	20	SAAL	0	34	47	0	14	40	T 3	1368							
						0	20	07	T 4	1806							
25	48	VOCKEN	0	11	94	0	10	66	T 3	1013							
						0	00	98	T 4	88							
						0	00	30	T10	6							
25	49	VOCKEN	0	02	49	0	02	22	T 3	211							
						0	00	20	T 4	18							
						0	00	07	T10	1							
25	50	VOCKEN	0	33	09	0	29	47	T 4	2652							
						0	02	63	T 5	210							
						0	00	99	T10	20							

FEUILLET N° 1
 A REPORTER :
 1 99 04
 16275

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
 F (pour désigner les biens propres de la femme),
 C (pour désigner les biens de la communauté),
 I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL
 SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à
 le
 SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

(suite)

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		REPORT	1	99	04					16275							
COMMUNE DE ALTECKENDORF																	
25	51	VOCKEN	0	09	21	0	08	20	T 4	738							
						0	00	72	T 5	58							
						0	00	29	T10	6							
25	52	VOCKEN	0	13	99	0	12	52	T 4	1127							
						0	01	13	T 5	90							
						0	00	34	T10	7							
25	102	WESTERBRUCH	0	26	13	0	00	21	T12	0							
						0	25	90	P 3	2331							
						0	00	02	P 9	0							
25	104	WESTERBRUCH	0	19	88	0	00	01	T12	0							
						0	19	58	P 3	1762							
						0	00	29	P 9	6							
25	106	WESTERBRUCH	0	13	86	0	13	50	P 3	1215							
						0	00	36	P 9	7							
COMMUNE DE SCHWINDRATZHEIM																	
48	24	ERZGRUBE	0	57	59	0	34	23	T 4	3081							
						0	19	21	T 5	1537							
						0	04	15	T 6	291							
48	25	ERZGRUBE	0	08	53	0	05	11	T 4	460							
						0	02	81	T 5	225							
						0	00	61	T 6	43							

FEUILLET N° 2 ET DERNIER

TOTAUX : 3 48 23

29259

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 17 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufuit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		COMMUNE DE ALTECKENDORF															
16	59	HAEFELSRAIN	0	05	82	0	05	56	P 2	528							
						0	00	26	P10	3							
16	63	HAEFELSRAIN	0	11	00	0	11	00	P 4	880							
16	64	HAEFELSRAIN	0	05	02	0	05	02	P 4	402							
		COMMUNE DE SCHWINDRATZHEIM															
48	50	SPAETZELHECK	0	25	99	0	25	99	T 3	2469							
48	51	SPAETZELHECK	0	22	09	0	22	09	T 3	2099							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 69 92	6381
--------------------------	------------------	------

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 5 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Anonyme

[illegible]

515

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE,
SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ. PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

A.F.A.F.E. DE ALTECKENDORF

Bulletin à retourner avant le , en Mairie de ALTECKENDORF

N° B.I. : 193

N° de Compte : 2860

— DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

[illegible]

FEUILLET N° 1 ET DERNIER

TOTAUX : 0 17 61

1442

TRES IMPORTANT :

- **Col. 8** : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- **Col. 9** : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE,
SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à

le

SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIÈRE PAGE.

A.F.A.F.E. DE ALTECKENDORF

Bulletin à retourner avant le , en Mairie de ALTECKENDORF

N° B.I. : 115

N° de Compte : 2890

— DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

[illegible]

Logiciel INTEGRM

FEUILLET N° 1 ET DERNIER

TOTAUX : 0 25 33

1906

TRES IMPORTANT :

- **Col. 8** : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- **Col. 9** : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE,
SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à _____ le _____ *SIGNATURE :*

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIÈRE PAGE.

A.F.A.F.E. DE ALTECKENDORF

Bulletin à retourner avant le , en Mairie de ALTECKENDORF

N° B.I. : 214

N° de Compte : 2900

— DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

[illegible]

LOGICIEL INTEGREM

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE,
SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à _____ le _____ *SIGNATURE :*

FEUILLET N° 1 ET DERNIER

TOTAUX : 0 16 15

1530

TRES IMPORTANT :

- **Col. 8** : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- **Col. 9** : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIÈRE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		COMMUNE DE MINVERSHEIM															
23	213	BUEHNWEG	0	14	44	0	14	44	T 3	1372							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 14 44	1372
--------------------------	------------------	------

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieu-dit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE ALTECKENDORF																	
19	59	SCHILDMATT	0	39	49	0	39	49	T 3	3752							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER

TOTAUX : 0 39 493752

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		COMMUNE DE ALTECKENDORF															
07	62	PFAFFENHOFER GASSE	0	02	31	0	02	31	P 5	162							
12	158	LENZENBERG	0	08	64	0	08	64	T 7	518							
		COMMUNE DE SCHWINDRATZHEIM															
48	7	KLEINFELD	0	66	61	0	66	39 0 00 22	T 3 T 5	6307 18							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 77 56	7005
--------------------------	------------------	------

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 3 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

A.F.A.F.E. DE ALTECKENDORF

Bulletin à retourner avant le , en Mairie de ALTECKENDORF

N° B.I. : 119

N° de Compte : 2950

— DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

[illegible]

Logiciel INTEGRM

FEUILLET N° 1 ET DERNIER

TOTAUX : 0 96 50

9277

TRES IMPORTANT :

- **Col. 8** : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- **Col. 9** : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 2 PARCELLES,
SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à

le

SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIÈRE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE ALTECKENDORF																	
12	128	SCHWEINBACH VEBER S TAL	0	23	86	0	23	86	T 4	2147							
12	134	SCHWEINBACH VEBER S TAL	0	52	72	0	39	01	T 4	3511							
						0	12	42	T 5	994							
						0	00	78	T10	16							
						0	00	51	T11	5							
13	34	STEPHANSWEG	0	36	54	0	30	80	T 4	2772							
						0	05	74	T 5	459							
13	60	KRUEMMLING	0	82	23	0	82	23	T 3	7812							
18	51	GRIENSRIED	1	64	95	1	00	41	T 3	9539							
						0	64	54	T 4	5809							
18	52	GRIENSRIED	0	56	69	0	33	63	T 3	3195							
						0	23	06	T 4	2075							
18	53	GRIENSRIED	0	21	30	0	12	35	T 3	1173							
						0	08	95	T 4	806							
18	54	GRIENSRIED	0	28	94	0	16	66	T 3	1583							
						0	12	28	T 4	1105							
18	56	GRIENSRIED	0	54	41	0	30	77	T 3	2923							
						0	23	64	T 4	2128							
18	57	GRIENSRIED	0	29	93	0	18	10	T 3	1720							
						0	11	83	T 4	1065							

FEUILLET N° 1

A REPORTER : 5 51 57

50837

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL
SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

(suite)

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		REPORT	5	51	57					50837							
COMMUNE DE ALTECKENDORF									T 2 T 3	3732 2660							
19	41	SCHAEFEREI	0	66	08	0	38	08									
19	48	MUEHLWEG	0	88	65	0	88	65	T 3	8422							
19	55	MUEHLWEG	0	50	88	0	50	88	T 3	4834							
19	78	MUEHLWEG	0	21	14	0	21	14	T 3	2008							
25	77	NIEDERMATT	1	52	66	1	23	65	T 2 T 3 T12	12118 2594 2							

FEUILLET N° 2 ET DERNIER

TOTAUX : 9 30 98

87207

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 15 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

N° de Compte : 2990

Anonyme

[illegible]

7038

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE,
SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ. PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE ALTECKENDORF																	
09	171	KRUETT	0	07	10	0	07	10	T 6	497							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 07 10	497
--------------------------	------------------	-----

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme
 Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12		
		COMMUNE DE ALTECKENDORF															
13	8	SCHWEINBACH	0 87 17	0 74 84	T 4	6736											
				0 07 93	T 5	634											
				0 00 52	T10	10											
				0 03 88	T11	39											
13	28	ZWIRLEN	0 14 85	0 14 85	T 3	1411											
16	14	SCHMALMATT	0 62 66	0 20 50	T 4	1845											
				0 41 82	T 5	3346											
				0 00 34	T11	3											
16	15	SCHMALMATT	0 33 36	0 11 65	T 4	1049											
				0 21 48	T 5	1718											
				0 00 23	T11	2											
16	16	SCHMALMATT	0 51 09	0 19 15	T 4	1724											
				0 31 63	T 5	2530											
				0 00 13	T 6	9											
				0 00 18	T11	2											
16	17	SCHMALMATT	0 24 94	0 13 27	T 4	1194											
				0 11 67	T 5	934											
16	19	SCHMALMATT	0 18 86	0 10 54	T 4	949											
				0 08 32	T 5	666											
16	20	SCHMALMATT	0 05 97	0 03 29	T 4	296											
				0 02 68	T 5	214											
16	36	SCHMALMATT	0 98 29	0 98 29	T 4	8846											

FEUILLET N° 1
 A REPORTER :
 3 97 19
 34157

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
 F (pour désigner les biens propres de la femme),
 C (pour désigner les biens de la communauté),
 I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL
 SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

(suite)

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		REPORT	3	97	19					34157							
COMMUNE DE ALTECKENDORF																	
19	47	MUEHLWEG	0	93	26	0	93	26	T 3	8860							
19	52	MUEHLWEG	0	42	93	0	42	93	T 3	4078							
19	53	MUEHLWEG	0	22	37	0	22	37	T 3	2125							
19	54	MUEHLWEG	0	10	85	0	10	85	T 3	1031							
21	70	KLEINFELD	0	53	11	0	53	11	T 2	5205							
21	71	KLEINFELD	0	33	91	0	33	91	T 2	3323							
21	72	KLEINFELD	0	22	68	0	22	68	T 2	2223							
COMMUNE DE MINVERSHEIM																	
23	221	BUEHNWEG	0	04	73	0	04	73	T 3	449							
23	222	BUEHNWEG	0	17	61	0	17	61	T 3	1673							
23	223	BUEHNWEG	0	17	45	0	17	45	T 3	1658							
23	291	BUEHNWEG	0	18	73	0	18	73	T 3	1779							
COMMUNE DE SCHWINDRATZHEIM																	
48	75	PLAUEL	1	07	43	0	81	65	T 2	8002							
						0	25	78	T 4	2320							

FEUILLET N° 2

A REPORTER : 8 42 25

76883

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIÈRE PAGE.

(suite)

[illegible]

94059

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 23 PARCELLES,
SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à _____ le _____ *SIGNATURE :*

- **Col. 8 :** Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES
 Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			événement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		COMMUNE DE ALTECKENDORF															
16	34	SCHMALMATT	0	36	69	0	15	63	T 4	1407							
						0	21	06	T 5	1685							
		COMMUNE DE MINVERSHEIM															
23	217	BUEHNWEG	0	22	15	0	22	15	T 3	2104							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX :	0 58 84	5196
--------------------------	----------	---------	------

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 2 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE ALTECKENDORF																	
21	42	KRAUTFELD	0	04	09	0	04	09	T 3	389							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 04 09	389
--------------------------	------------------	-----

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

A.F.A.F.E. DE ALTECKENDORF

Bulletin à retourner avant le , en Mairie de ALTECKENDORF

N° B.I. : 130

N° de Compte : 3170

— DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

[illegible]

Logiciel INTEGRUM

FEUILLET N° 1 ET DERNIER

TOTAUX : 0 17 42

1275

TRES IMPORTANT :

- **Col. 8** : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- **Col. 9** : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE,
SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à

le

SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIÈRE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE ALTECKENDORF																	
14	301	WEILERHOELZEL	0 21 79			0 21 79			T 8	1090							

Logiciel INTEGRÉM

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 21 79	1090
--------------------------	------------------	------

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

- TRES IMPORTANT :
- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
 - Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

— DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

[illegible]

Logiciel INTEGRUM

FEUILLET N° 1 ET DERNIER

TOTAUX : 0 22 99

1894

TRES IMPORTANT :

- **Col. 8** : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- **Col. 9** : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE,
SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à

le

SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIÈRE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES
Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte	
1	2	3	4	5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12	
COMMUNE DE ALTECKENDORF																
08	110	BRUCHACKER	0 05 25	0 00 35	T 4	32										
				0 04 16	T 5	333										
				0 00 74	T11	7										
08	111	BRUCHACKER	0 44 21	0 39 24	T 4	3532										
				0 03 80	T 5	304										
				0 01 17	T11	12										
08	112	BRUCHACKER	0 01 61	0 01 18	T 5	94										
				0 00 43	T11	4										
08	113	BRUCHACKER	0 24 93	0 20 39	T 4	1835										
				0 03 71	T 5	297										
				0 00 83	T11	8										
08	114	BRUCHACKER	0 03 10	0 02 45	T 5	196										
				0 00 65	T11	7										
08	115	BRUCHACKER	0 44 15	0 38 08	T 4	3427										
				0 05 08	T 5	406										
				0 00 99	T11	10										
08	116	BRUCHACKER	0 04 81	0 00 04	T 4	4										
				0 03 81	T 5	305										
				0 00 96	T11	10										
08	117	BRUCHACKER	0 77 58	0 70 14	T 4	6313										
				0 05 54	T 5	443										
				0 01 90	T11	19										
08	118	BRUCHACKER	0 01 25	0 00 97	T 5	78										
				0 00 28	T11	3										

FEUILLET N° 1

A REPORTER : 2 06 89

17679

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL
SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIÈRE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

(suite)

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12		
		REPORT	2 06 89					17679									
COMMUNE DE ALTECKENDORF																	
08	119	BRUCHACKER	0 19 99	0 18 12	T 4	1631											
				0 01 35	T 5	108											
				0 00 52	T11	5											
09	74	BAECHEN	0 19 38	0 05 82	T 5	466											
				0 07 45	T 6	522											
				0 06 11	T 7	367											
09	76	BAECHEN	0 13 34	0 04 40	T 5	352											
				0 05 81	T 6	407											
				0 03 13	T 7	188											
09	78	BAECHEN	0 05 43	0 03 76	T 6	263											
				0 01 67	T 7	100											
09	79	BAECHEN	0 05 01	0 03 92	T 5	314											
				0 01 09	T 6	76											
09	80	BAECHEN	0 40 64	0 17 82	T 5	1426											
				0 21 50	T 6	1505											
				0 01 32	T 7	79											
09	81	BAECHEN	0 28 52	0 19 73	T 5	1578											
				0 08 79	T 6	615											
09	83	DAUMATT	0 15 26	0 13 26	T 5	1061											
				0 01 96	P 4	157											
				0 00 04	P 9	1											

FEUILLET N° 2

A REPORTER : 3 54 46

28900

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

(suite)

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		REPORT	3	54	46					28900							
COMMUNE DE ALTECKENDORF																	
09	131	KRUETT	0	36	85	0	36	84	P 5 P10	2579 0							
11	221	DAUMATT	0	04	47	0	02	35	P 4 P 9	188 42							
12	26	IM TAL	0	10	36	0	10	36	P 5	725							
12	27	IM TAL	0	10	25	0	10	25	P 5	718							
12	29	IM TAL	0	10	65	0	10	65	P 5	746							
12	124	SCHWEINBACH VEBER S TAL	0	14	30	0	14	30	T 4	1287							
14	285	LERCHENBERG	0	58	15	0	58	15	T 5	4652							
15	19	MICHELMATT	0	59	65	0	58	56	T 5 T11	4685 11							
19	17	SAAL	0	82	04	0	34	80	T 3 T 4	3306 4252							
19	29	SITT	0	49	92	0	49	92	T 3	4742							
20	102	WEGLAND	1	35	62	0	76	62	T 2 T 3	7509 5605							
20	103	WEGLAND	0	50	55	0	33	74	T 2 T 3	3307 1597							

FEUILLET N° 3

A REPORTER : 8 77 27

74851

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

(suite)

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		REPORT	8	77	27					74851							
COMMUNE DE ALTECKENDORF																	
20	104	WEGLAND	1	07	81	0	73	79	T 2	7231							
						0	17	71	T 3	1682							
						0	16	31	T 4	1468							
21	11	BERGMATT	0	25	86	0	14	77	T 2	1447							
						0	11	09	T 3	1054							
22	10	TIERGAERTEN	0	91	16	0	91	16	T 3	8660							
22	15	TIERGAERTEN	1	04	33	1	04	33	T 2	10224							
22	53	KATZENLAUF	0	98	43	0	45	70	T 2	4479							
						0	52	73	T 3	5009							
22	62	ALTE STRASSE	1	88	40	1	36	07	T 3	12927							
						0	52	33	T 4	4710							
23	3	SAARMATT	0	53	40	0	53	40	T 3	5073							
23	32	RINGENDORFER WEG	0	43	85	0	43	85	T 2	4297							
23	33	RINGENDORFER WEG	0	56	06	0	56	06	T 2	5494							
23	73	KIES	0	57	17	0	38	60	T 4	3474							
						0	06	37	T 5	510							
						0	12	20	T 6	854							
23	118	SCHULZENACKER	0	34	48	0	34	48	T 3	3276							
23	120	SCHULZENACKER	0	33	68	0	33	68	T 3	3200							

FEUILLET N° 4

A REPORTER : 17 71 90

159920

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL
SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

(suite)

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... (voir notice en première page)
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		REPORT	17	71	90					159920							
COMMUNE DE ALTECKENDORF																	
23	122	SCHULZENACKER	0	56	49	0	56	36	T 3	5354							
						0	00	13	T 4	12							
23	139	ROET	0	55	77	0	55	77	T 3	5298							
24	21	MAUSBERG	0	32	96	0	14	78	T 5	1182							
						0	18	18	T 6	1273							
24	24	MAUSBERG	0	25	87	0	10	43	T 5	834							
						0	15	44	T 6	1081							
24	26	MAUSBERG	0	20	05	0	08	08	T 5	646							
						0	11	97	T 6	838							
24	86	KLAEMMEL	1	30	06	1	30	06	T 2	12746							
24	87	KLAEMMEL	1	40	76	1	39	15	T 2	13637							
						0	01	61	T 3	153							
24	88	KLAEMMEL	0	51	68	0	51	67	T 2	5064							
						0	00	01	T 3	1							
COMMUNE DE BOSSENDORF																	
19	52	GROSSHEDERICHWASEN	0	29	81	0	29	59	T 4	2663							
						0	00	22	T 5	18							
19	74	TIERGARTEN	0	21	95	0	21	95	T 4	1976							

FEUILLET N° 5

A REPORTER : 23 37 30

212696

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES
 Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12		
		COMMUNE DE ALTECKENDORF															
15	105	MICHELMATT	0 32 66	0 00 37	0 32 29	T11 P 3	4 2906										

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 32 66	2910
--------------------------	------------------	------

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES
 Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		COMMUNE DE ALTECKENDORF															
09	147	KRUETT	0	37	00	0	07	12	T 7 T 8	427 1494							
10	82	BALGERSMATT	0	14	00	0	14	00	T 5	1120							
10	83	BALGERSMATT	0	18	58	0	18	58	T 5	1486							
12	140	SCHWEINBACH VEBER S TAL	0	12	98	0	00	32	T10 P 4	6 1013							
12	141	SCHWEINBACH VEBER S TAL	0	14	02	0	00	60	T10 T11 P 4	12 8 1010							
12	148	SCHWEINBACH VEBER S TAL	0	07	15	0	07	15	T 5	572							
13	40	STEPHANSWEG	0	27	03	0	14	12	T 4 T 5	1271 1033							
13	42	STEPHANSWEG	0	31	14	0	26	42	T 4 T 5	2378 378							
13	50	KUHALLMEND	0	14	34	0	14	21	T 3 T11	1350 1							
13	52	KUHALLMEND	0	10	16	0	10	09	T 3 T11	959 1							
15	3	UNTERWEGEN	0	35	30	0	14	97	T 5 T 6	1198 1423							
15	4	UNTERWEGEN	0	30	95	0	24	97	T 5 T 6	1998 419							

FEUILLET N° 1
 A REPORTER :
 2 52 65
 19557

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL
 SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

(suite)

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		REPORT	2	52	65					19557							
COMMUNE DE ALTECKENDORF																	
15	6	UNTERWEGEN	0	11	64	0	09	92	T 5	794							
						0	01	72	T 6	120							
15	8	UNTERWEGEN	0	14	94	0	13	06	T 5	1045							
						0	01	88	T 6	132							
15	9	UNTERWEGEN	0	07	56	0	06	59	T 5	527							
						0	00	97	T 6	68							
16	8	UNTERWEGEN	0	40	00	0	40	00	T 3	3800							
16	32	SCHMALMATT	0	24	85	0	08	85	T 4	797							
						0	16	00	T 5	1280							
18	9	RAIN	0	14	49	0	14	49	T 2	1420							
18	10	RAIN	0	27	13	0	27	13	T 2	2659							
18	11	RAIN	0	50	95	0	50	95	T 2	4993							
18	12	RAIN	0	26	41	0	26	41	T 2	2588							
18	13	RAIN	0	71	29	0	71	29	T 2	6986							
18	14	RAIN	0	29	33	0	29	33	T 2	2874							
18	49	RIEDHALDEN	0	52	25	0	32	76	T 3	3112							
						0	19	49	T 4	1754							

FEUILLET N° 2

A REPORTER : 6 23 49

54506

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIÈRE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

(suite)

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		REPORT	6	23	49					54506							
COMMUNE DE ALTECKENDORF																	
19	22	SAAL	0	19	55	0	13	84	T 3	1315							
						0	05	71	T 4	514							
19	25	ZIEGELEI	0	52	68	0	52	68	T 4	4741							
19	95	SAAL	0	14	30	0	14	30	T 4	1287							
19	96	SAAL	0	04	69	0	03	82	T 3	363							
						0	00	37	T 4	33							
						0	00	21	P 2	20							
						0	00	29	P10	3							
19	97	ZIEGELEI	0	50	38	0	17	76	T 4	1598							
						0	32	35	T 5	2588							
						0	00	04	T 6	3							
						0	00	08	T11	1							
						0	00	15	P 2	14							
19	98	ZIEGELEI	0	07	66	0	00	16	T 4	14							
						0	00	88	T 5	70							
						0	00	27	T11	3							
						0	06	00	P 2	570							
						0	00	35	P10	4							
21	75	KLEINFELD	0	34	89	0	34	89	T 2	3419							
21	76	KLEINFELD	0	72	99	0	72	99	T 2	7153							

FEUILLET N° 3

A REPORTER : 8 80 63

78219

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIÈRE PAGE.

(suite)

[illegible]

85598

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 34 PARCELLES,
SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ. PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à _____ le _____ *SIGNATURE :*

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES
Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12		
COMMUNE DE ALTECKENDORF																	
12	139	SCHWEINBACH VEBER S TAL	0 39 24	0 27 49	T 4	2474											
				0 10 87	T 5	870											
				0 00 88	T10	18											
12	142	SCHWEINBACH VEBER S TAL	0 17 92	0 14 82	T10	296											
				0 00 51	T11	5											
				0 02 59	P 4	207											
COMMUNE DE MINVERSHEIM																	
23	224	BUEHNWEG	0 17 49	0 17 49	T 3	1662											
23	225	BUEHNWEG	0 13 79	0 13 79	T 3	1310											

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 88 44	6842
--------------------------	------------------	------

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 4 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE ALTECKENDORF																	
13	41	STEPHANSWEG	0	20	02	0	11	44	T 4	1030							
						0	08	58	T 5	686							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 20 02	1716
--------------------------	------------------	------

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

A.F.A.F.E. DE ALTECKENDORF

Bulletin à retourner avant le , en Mairie de ALTECKENDORF

N° B.I. : 27

N° de Compte : 3270

— DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

[illegible]

Logiciel INTEGRM

FEUILLET N° 1 ET DERNIER

TOTAUX : 0 32 43

3033

TRES IMPORTANT :

- **Col. 8** : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- **Col. 9** : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 2 PARCELLES,
SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à

le

SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIÈRE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES
Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieu-dit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... (voir notice en première page)
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		COMMUNE DE ALTECKENDORF															
12	151	LENZENBERG	0	26	84	0	26	84	T 7	1610							
14	281	EGERLE	0	25	30	0	25	30	T 5	2024							
16	25	SCHMALMATT	0	22	20	0	21	95	T 2	2151							
						0	00	01	T 4	1							
						0	00	24	T11	2							
18	37	FLACHSLAENDER	0	20	10	0	19	74	T 2	1935							
						0	00	36	T 3	34							
18	38	FLACHSLAENDER	0	42	90	0	42	33	T 2	4148							
						0	00	57	T 3	54							
18	50	RIEDHALDEN	0	63	97	0	40	24	T 3	3823							
						0	23	73	T 4	2136							
23	60	WESTERMATT	0	22	50	0	22	50	T 2	2205							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER

TOTAUX : 2 23 81 20123

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 7 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

- TRES IMPORTANT :
- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
 - Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES
Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE ALTECKENDORF																	
10	79	BALGERSMATT	0	14	15	0	06	89	T 5	551							
						0	07	26	T 6	508							
11	100	HALDEN	0	13	14	0	13	11	T 4	1180							
						0	00	03	T11	0							
12	9	IM TAL	0	22	17	0	22	17	T 6	1552							
14	314	WINCKEL	0	09	10	0	09	10	T 4	819							
14	315	WINCKEL	0	07	70	0	07	70	T 4	693							
COMMUNE DE SCHWINDRATZHEIM																	
48	164	EVELSBOESCH	0	20	70	0	20	70	T 3	1967							
48	165	EVELSBOESCH	0	26	57	0	26	57	T 3	2524							
48	166	EVELSBOESCH	0	32	11	0	32	11	T 3	3050							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER

TOTAUX : 1 45 64 12844

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 8 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE ALTECKENDORF																	
13	36	STEPHANSWEG	0	08	02	0	04	45	T 4	401							
						0	03	57	T 5	286							
13	37	STEPHANSWEG	0	28	06	0	14	44	T 4	1300							
						0	13	62	T 5	1090							
14	283	LERCHENBERG	0	22	14	0	22	14	T 5	1771							
14	334	LERCHENBERG	0	07	84	0	07	84	T 5	627							
19	27	SITT	0	30	52	0	30	52	T 3	2899							
19	28	SITT	0	20	77	0	20	77	T 3	1973							
19	61	SCHILDMATT	0	30	03	0	30	03	T 3	2853							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 1 47 38	13200
--------------------------	------------------	-------

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 7 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

- TRES IMPORTANT :
- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
 - Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

A.F.A.F.E. DE ALTECKENDORF

Bulletin à retourner avant le , en Mairie de ALTECKENDORF

N° B.I. : 278

N° de Compte : 3330

— DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

[illegible]

FEUILLET N° 1 ET DERNIER

TOTAUX : 0 35 65

3387

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE,
SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

Fait à

le

SIGNATURE :

- **Col. 8** : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- **Col. 9** : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIÈRE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES
 Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE LIXHAUSEN																	
17	269	ALTDORFER WEG	0	26	53	0	17	84	T 4	1606							
						0	08	69	T 5	695							
17	270	ALTDORFER WEG	0	00	40	0	00	40	T10	8							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 26 93	2309
--------------------------	------------------	------

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 2 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Anonyme

[illegible]

2089

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE,
SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ. PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

A.F.A.F.E. DE ALTECKENDORF

Bulletin à retourner avant le , en Mairie de ALTECKENDORF

N° B.I. : 289

N° de Compte : 3355

— DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

[illegible]

Logiciel INTEGRUM

FEUILLET N° 1 ET DERNIER

TOTAUX : 1 03 22

5152

TRES IMPORTANT :

- **Col. 8** : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- **Col. 9** : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE,
SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à _____ le _____ *SIGNATURE :*

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIÈRE PAGE.

A.F.A.F.E. DE ALTECKENDORF

Bulletin à retourner avant le , en Mairie de ALTECKENDORF

N° B.I. : 208

N° de Compte : 3360

— DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

[illegible]

Logiciel INTEGRUM

FEUILLET N° 1 ET DERNIER

TOTAUX : 0 32 76

2855

TRES IMPORTANT :

- **Col. 8** : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- **Col. 9** : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 2 PARCELLES,
SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à

le

SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIÈRE PAGE.

└ DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

FEUILLET N° 1 ET DERNIER

TOTAUX : 0 55 31

5018

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 3 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ. PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à

le

SIGNATURE :

- **Col. 8 :** Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- **Col. 9** : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIÈRE PAGE.

A.F.A.F.E. DE ALTECKENDORF

Bulletin à retourner avant le , en Mairie de ALTECKENDORF

N° B.I. : 168

N° de Compte : 3380

— DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

PARCELLES PAROISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PERIMETRE DE L'OPERATION																	
Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE ALTECKENDORF																	
21	41	KRAUTFELD	0	08	63	0	08	63	T 3	820							
FEUILLET N° 1 ET DERNIER			TOTAUX :			0 08 63				820	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUS-SIGNÉ :						

LOGICIEL INTEGREM

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE,
SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à _____ le _____ *SIGNATURE :*

TRES IMPORTANT :

- **Col. 8** : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- **Col. 9** : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIÈRE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES
Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieu-dit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... (voir notice en première page)
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE ALTECKENDORF																	
09	137	KRUETT	0	57	38	0	56	46	T 8 T11	2823 9							
09	139	KRUETT	0	29	47	0	29	04	T 8 T11	1452 4							
10	84	BALGERSMATT	0	57	72	0	57	72	T 5	4618							
12	204	LENZENBERG	0	14	35	0	00	01	T11 P 6	0 860							
12	205	LENZENBERG	0	14	49	0	14	49	P 6	869							
15	7	UNTERWEGEN	0	30	94	0	26	82	T 5 T 6	2146 288							
21	45	KRAUTFELD	0	04	57	0	04	57	T 4	411							
22	3	KIESBUCKEL	0	50	91	0	25	71	T 4 T 5	2314 2016							
22	52	KATZENLAUF	0	26	94	0	12	80	T 2 T 3	1254 1343							
24	43	LANGMATT	0	37	93	0	03	22	T 4 T 5 T 6 T10 T11	290 2376 257 7 10							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER

TOTAUX : 3 24 70 23347

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 10 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE ALTECKENDORF																	
12	135	SCHWEINBACH VEBER S TAL	0	09	73	0	06	88	T 4	619							
						0	02	52	T 5	202							
						0	00	22	T10	4							
						0	00	11	T11	1							
12	136	SCHWEINBACH VEBER S TAL	0	27	80	0	19	42	T 4	1748							
						0	07	41	T 5	593							
						0	00	71	T10	14							
						0	00	26	T11	3							
16	6	UNTERWEGEN	0	17	11	0	17	02	T 3	1617							
						0	00	09	T11	1							
16	7	UNTERWEGEN	0	10	82	0	10	82	T 3	1028							
16	52	HAEFELSRAIN	0	27	96	0	27	96	P 3	2516							
18	23	SPITZ	0	48	32	0	48	32	T 3	4590							
18	24	SPITZ	0	50	20	0	50	20	T 3	4769							
18	25	SPITZ	0	07	06	0	07	06	T 3	671							
23	78	KIES	0	55	93	0	09	05	T 3	860							
						0	46	88	T 4	4219							
25	45	VOCKEN	0	62	43	0	54	62	T 3	5189							
						0	05	77	T 4	519							
						0	02	04	T10	41							
25	46	VOCKEN	0	08	25	0	07	35	T 3	698							
						0	00	71	T 4	64							
						0	00	19	T10	4							

FEUILLET N° 1

A REPORTER : 3 25 61

29970

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL
SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

(suite)

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		REPORT	3	25	61					29970							
COMMUNE DE MINVERSHEIM																	
23	215	BUEHNWEG	0	34	37	0	34	37	T 3	3265							
23	216	BUEHNWEG	0	26	61	0	26	61	T 3	2528							

FEUILLET N° 2 ET DERNIER

TOTAUX : 3 86 59

35763

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 13 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

— DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

[illegible]

TOTAUX : 0 40 36

3216

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE,

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMME RENANT À PARCELLES,
SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES À LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à

le

SIGNATURE :

- **Col. 8** : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIÈRE PAGE.

— DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

[illegible]

Logiciel INTEGRUM

FEUILLET N° 1 ET DERNIER

TOTAUX : 0 71 52

6120

TRES IMPORTANT :

- **Col. 8** : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- **Col. 9** : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE,
SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à _____ le _____ *SIGNATURE :*

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIÈRE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE ALTECKENDORF																	
23	17	SAARMATT	0 08 75			0 08 75			T 3	831							

Logiciel INTEGREM

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 08 75	831
--------------------------	------------------	-----

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieu-dit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE ALTECKENDORF																	
23	16	SAARMATT	0	89	76	0	89	76	T 3	8527							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 89 76	8527
--------------------------	------------------	------

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		COMMUNE DE ALTECKENDORF															
12	28	IM TAL	0 29 19			0 29 19			P 5	2043							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 29 19	2043
--------------------------	------------------	------

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

A.F.A.F.E. DE ALTECKENDORF

Bulletin à retourner avant le , en Mairie de ALTECKENDORF

N° B.I. : 267

N° de Compte : 3490

— DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

[illegible]

Logiciel INTEGRUM

FEUILLET N° 1 ET DERNIER

TOTAUX : 0 17 21

1546

TRES IMPORTANT :

- **Col. 8** : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- **Col. 9** : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE,
SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à

le

SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIÈRE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		COMMUNE DE ALTECKENDORF															
19	4	SAAL	0 59 43			0 59 43			T 2	5824							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 59 43	5824
--------------------------	------------------	------

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

A.F.A.F.E. DE ALTECKENDORF

Bulletin à retourner avant le , en Mairie de ALTECKENDORF

N° B.I. : 207

N° de Compte : 3530

— DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

[illegible]

FEUILLET N° 1 ET DERNIER

TOTAUX : 0 11 75

823

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE,
SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- **Col. 8** : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

Fait à _____ le _____ *SIGNATURE :*

- **Col. 9** : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIÈRE PAGE.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieu-dit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE ALTECKENDORF																	
21	55	KRAUTFELD	0	03	78	0	03	78	T 4	340							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 03 78	340
--------------------------	------------------	-----

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES
Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE ALTECKENDORF																	
12	17	IM TAL	0	30	98	0	30	98	T 6	2169							
12	18	IM TAL	0	20	61	0	19	34 0 01 27	T 6 T 7	1354 76							
13	20	SCHLOSSBERG	0	26	29	0	18	12 0 08 17	T 4 T 5	1631 654							
13	21	SCHLOSSBERG	0	18	76	0	06	96 0 11 80	T 4 T 5	626 944							
15	11	UNTERWEGEN	0	20	96	0	20	96	P 4	1677							
COMMUNE DE SCHWINDRATZHEIM																	
48	2	KLEINFELD	0	22	49	0	11	03 0 11 46	T 3 T 4	1048 1031							
48	3	KLEINFELD	0	28	80	0	14	68 0 14 12	T 3 T 4	1395 1271							
48	4	KLEINFELD	0	17	28	0	09	45 0 07 83	T 3 T 4	898 705							
48	5	KLEINFELD	0	12	29	0	06	98 0 05 31	T 3 T 4	663 478							
48	8	KLEINFELD	0	29	15	0	29	15	T 3	2769							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER

TOTAUX : 2 27 61

19389

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 10 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

A.F.A.F.E. DE ALTECKENDORF

Bulletin à retourner avant le , en Mairie de ALTECKENDORF

N° B.I. : 165

N° de Compte : 3580

— DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

[illegible]

Logiciel INTEGRUM

FEUILLET N° 1 ET DERNIER

TOTAUX : 0 44 73

3515

TRES IMPORTANT :

- **Col. 8 :** Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- **Col. 9** : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETTIN, COMPRENANT 1 PARCELLE,
SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à

le

SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIÈRE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES
Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieu-dit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		COMMUNE DE ALTECKENDORF															
09	82	BAECHEN	0	09	58	0	09	58	T 5	766							
09	84	DAUMATT	1	20	00	0	80	99	T 5	6479							
						0	01	69	T11	17							
						0	37	29	P 4	2983							
						0	00	03	P 9	1							
09	85	DAUMATT	0	08	16	0	05	50	T 5	440							
						0	00	01	T10	0							
						0	00	07	T11	1							
						0	02	58	P 4	206							
09	86	DAUMATT	0	36	75	0	27	88	T 5	2230							
						0	00	27	T10	5							
						0	00	35	T11	4							
						0	08	25	P 4	660							
09	153	KRUETT	0	39	92	0	39	92	P 6	2395							
09	154	KRUETT	0	07	18	0	07	18	P 6	431							
09	156	KRUETT	0	29	32	0	29	32	P 6	1759							
09	157	KRUETT	0	14	73	0	14	73	P 6	884							
09	158	KRUETT	0	07	38	0	07	38	P 6	443							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 2 73 02	19704
--------------------------	------------------	-------

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 9 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE ALTECKENDORF																	
12	11	IM TAL	0	10	23	0	10	23	T 6	716							
13	9	SCHWEINBACH	0	30	62	0	28	38	T 4	2554							
						0	00	55	T 5	44							
						0	00	36	T10	7							
						0	01	33	T11	13							
13	10	SCHWEINBACH	0	43	03	0	39	79	T 4	3581							
						0	00	55	T 5	44							
						0	00	63	T10	13							
						0	02	06	T11	21							
13	43	STEPHANSWEG	0	13	94	0	13	94	T 4	1255							
18	26	STAETTAECKERN	0	66	48	0	53	40	T 3	5073							
						0	13	08	T 4	1177							
18	27	STAETTAECKERN	0	66	33	0	46	93	T 3	4458							
						0	19	40	T 4	1746							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 2 30 63	20702
--------------------------	------------------	-------

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 6 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

- TRES IMPORTANT :
- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
 - Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>	
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
23	227	BUEHNWEG	0	39	80	0	39	68	T 3	3770							
									T10	1							
									T11	1							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 39 80	3772
--------------------------	------------------	------

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		COMMUNE DE SCHWINDRATZHEIM															
48	43	BOLLENHAG	0	26	97	0	26	97	T 3	2562							
48	44	BOLLENHAG	1	27	30	1	27	30	T 3	12094							

Logiciel INTEGREM

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 1 54 27	14656
--------------------------	------------------	-------

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 2 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		COMMUNE DE MINVERSHEIM															
24	13	KLEINE BUEHN	0	29	80	0	29	80	T 4	2682							
24	15	KLEINE BUEHN	0	25	24	0	25	24	T 4	2272							
24	408	BUEHN	0	05	63	0	05	63	T 4	507							
24	411	BUEHN	0	08	55	0	08	55	T 4	770							
24	417	BUEHN	0	38	10	0	38	10	T 4	3429							
24	420	BUEHN	0	08	00	0	08	00	T 4	720							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 1 15 32	10380
--------------------------	------------------	-------

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 6 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieu-dit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
16	47	MINVERSHEIMER MATT	0	27	32	0	26	68	T 3	2535							
									T10	6							
									T11	3							
16	48	MINVERSHEIMER MATT	0	61	03	0	59	60	T 3	5662							
									T10	19							
									T11	5							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 88 35	8230
--------------------------	------------------	------

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 2 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIÈRE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		COMMUNE DE MINVERSHEIM															
24	12	KLEINE BUEHN	0	26	49	0	26	49	T 4	2384							
24	14	KLEINE BUEHN	0	28	55	0	28	55	T 4	2570							
24	426	KLEINE BUEHN	0	26	10	0	26	10	T 4	2349							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 81 14	7303
--------------------------	------------------	------

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 3 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE MINVERSHEIM																	
24	423	GEGEN DEN BOESCH	0 41 82			0 41 82			T 4	3764							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 41 82	3764
--------------------------	------------------	------

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

- TRES IMPORTANT :
- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
 - Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIÈRE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12		
COMMUNE DE ALTECKENDORF																	
09	132	KRUETT	0 07 10	0 07 04	P 5	493											
				0 00 06	P10	1											
09	133	KRUETT	0 07 32	0 07 25	P 5	507											
				0 00 07	P10	1											
09	134	KRUETT	0 14 68	0 14 21	P 5	995											
				0 00 47	P 9	9											
09	135	KRUETT	0 12 85	0 12 85	P 5	899											
09	146	KRUETT	0 38 42	0 11 29	T 7	677											
				0 27 13	T 8	1357											
10	61	HALDEN	0 30 88	0 19 54	T 4	1759											
				0 11 34	T 6	794											
21	1	BERGMATT	0 93 15	0 43 89	T 2	4301											
				0 49 26	T 3	4680											

FEUILLET N° 1

A REPORTER : 2 04 40

16473

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
 F (pour désigner les biens propres de la femme),
 C (pour désigner les biens de la communauté),
 I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

(suite)

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		REPORT	2	04	40					16473							
COMMUNE DE ALTECKENDORF																	
22	42	ZAEUNEN	0	40	11	0	31	84	T 2	3120							
						0	08	27	T 3	786							
22	43	ZAEUNEN	0	19	97	0	19	97	T 2	1957							
22	63	ALTE STRASSE	0	18	21	0	18	21	T 4	1639							
23	34	RINGENDORFER WEG	0	64	26	0	64	26	T 2	6297							
23	104	LIXHAUSER FELD	0	49	91	0	49	90	T 3	4741							
						0	00	01	T 4	1							
24	18	MAUSBERG	0	09	73	0	09	73	P 5	681							
24	19	MAUSBERG	0	19	53	0	19	53	P 5	1367							
24	20	MAUSBERG	0	08	00	0	08	00	P 5	560							
24	118	CHEMIN RURAL	0	00	08	0	00	08	T 3	8							
24	140	BUESWEILER WEG	0	36	68	0	36	68	P 5	2568							
COMMUNE DE SCHWINDRATZHEIM																	
48	282	KLEINFELD	2	00	19	2	00	19	T 3	19018							
48	283	KLEINFELD	0	84	24	0	83	26	T 3	7910							
						0	00	98	T 4	88							

FEUILLET N° 2 ET DERNIER

TOTAUX : 7 55 31

67214

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 19 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIÈRE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE BOSSENDORF																	
19	61	KATZENLAUF	0	65	44	0	32	10	T 3	3050							
						0	33	34	T 4	3001							
19	62	KATZENLAUF	0	48	96	0	24	52	T 3	2329							
						0	24	44	T 4	2200							
COMMUNE DE SCHWINDRATZHEIM																	
48	71	PLAUEL	0	31	20	0	22	67	T 3	2154							
						0	08	53	T 4	768							
48	72	PLAUEL	0	05	32	0	03	88	T 3	369							
						0	01	44	T 4	130							
48	156	EVELSBOESCH	1	85	46	1	85	46	T 3	17619							
48	157	EVELSBOESCH	0	15	92	0	15	92	T 3	1512							
48	158	EVELSBOESCH	0	28	44	0	28	44	T 3	2702							
48	160	EVELSBOESCH	0	15	03	0	15	03	T 3	1428							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 3 95 77	37262
--------------------------	------------------	-------

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 8 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		COMMUNE DE ALTECKENDORF															
16	37	MINVERSHEIMER MATT	0	24	96	0	24	96	T 3	2371							
16	38	MINVERSHEIMER MATT	0	37	32	0	37	32	T 3	3545							
16	39	MINVERSHEIMER MATT	0	31	27	0	31	27	T 3	2971							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 93 55	8887
--------------------------	------------------	------

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 3 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		COMMUNE DE ALTECKENDORF															
10	59	HALDEN	0	18	43	0	11	63	T 4	1047							
						0	06	80	T 6	476							
10	76	HALDEN	0	06	44	0	06	44	T 6	451							
		COMMUNE DE BOSSENDORF															
19	66	KATZENLAUF	0	30	98	0	16	10	T 3	1530							
						0	14	88	T 4	1339							
19	69	KATZENLAUF	0	18	97	0	09	51	T 3	903							
						0	09	46	T 4	851							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 74 82	6597
--------------------------	------------------	------

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 4 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Anonyme

[illegible]

4812

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 2 PARCELLES,
SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIÈRE PAGE.

TOTAUX POUR CONTROLE :

A.F.A.F.E. DE ALTECKENDORF

le 25/09/2025

Bulletins Individuels Mle 6 :

Parcelles de Sélection : 1-2-3-4-5-6-7-8-9-10-11-12-13-14-15-16-17-18-19-20-21-22-23-24-25-26-27

Surface Apports : 453 34 56

Valeur Apports arrondie : 3910726

Valeur Apports brute : 3910628.00

Nombre de parcelles Apports : 1441

Nombre de Comptes : 275

Nombre de Pages d'Imprimés : 338